

Payments to grow your world



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
A. RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
A.1. Worldline au premier semestre 2025	3
A.2. Revue opérationnelle	5
A.2.1. Réconciliation du chiffre d'affaires et de l'EBE ajusté à périmètre et taux de change constants	5
A.2.2. Performance par Ligne de Services	6
A.2.3. Ressources Humaines	9
A.3. Objectifs 2025	9
A.4. Composition du Conseil d'administration et des Comités depuis le 5 juin 2025	10
A.4.1. Composition du Conseil d'administration	10
A.4.2. Composition des Comités	11
A.5. Facteurs de risque et procédures judiciaires	12
A.5.1. Facteurs de risque	12
A.5.1.1. Secteur des paiements	12
A.5.1.2. Environnement réglementaire (y compris en matière de criminalité financière)	14
A.5.1.3. Concentration de clients	15
A.5.2. Procédures judiciaires	16
B. REVUE FINANCIÈRE	17
B.1. Etat du résultat global	17
B.1.1. Etat de passage de la marge opérationnelle au résultat net	17
B.1.2. Excédent Brut d'Exploitation ajusté	17
B.1.3. Autres produits et charges opérationnels	18
B.1.4. Résultat financier	18
B.1.5. Impôt	19
B.1.6. Participations ne donnant pas le contrôle	19
B.1.7. Résultat net normalisé	19
B.1.8. Résultat net par action	19
B.2. Tableau de flux de trésorerie	20
B.3. Politique de financement	21
C. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS	22
C.1. Compte de résultat consolidé résumé semestriel	22
C.2. Etat du résultat global consolidé semestriel	23
C.3. Etats consolidés de la situation financière semestrielle	24
C.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	25
C.5. Variation des capitaux propres consolidés semestriels	26
C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	27
C.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du premier semestre 2024	46
D. PERSONNES RESPONSABLES	47
D.1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2025	47
D.2. Responsables du contrôle des comptes	47
E. ANNEXES	48
E.1. Contacts	48
E.1.1. Siège social	48
E.1.2. Relations Investisseurs	48
E.2. Agenda financier	48

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ

A.1. Worldline au premier semestre 2025

Janvier

Le 14 janvier, Worldline a annoncé la prolongation à long terme de son partenariat avec KBC/CBC, l'un des principaux groupes financiers européens. Grâce à cet accord, Worldline continuera de fournir des services d'émission et de traitement des transactions sur le marché belge grâce à son large portefeuille de services.

Le 23 janvier, Worldline a renouvelé son partenariat avec UniCredit, banque paneuropéenne de premier plan, pour la fourniture de ses services d'Open Banking. Ce partenariat permet aux clients d'UniCredit de connecter

leurs comptes à ceux d'autres banques européennes via une API unique.

Le 21 janvier, Worldline a annoncé un partenariat stratégique avec Wix.com, plateforme SaaS leader de création de sites web. Cette collaboration offrira aux clients du segment PME de Worldline une plateforme de premier plan pour créer, gérer et développer leur présence en ligne, tout en permettant aux utilisateurs de Wix d'accéder aux solutions de paiement et bancaires locales de Worldline afin de mieux répondre aux attentes de leurs clients.

Février

Le 11 février, Worldline a annoncé son partenariat avec DNB Bank ASA, le plus grand groupe de services financiers en Norvège. DNB s'appuiera sur la connectivité instantanée Swift de Worldline pour TIPS (TARGET Instant Payment Settlement) afin d'améliorer son infrastructure de paiement et de fournir à ses clients des services de paiement fluides, fiables et en temps réel.

Le 18 février, Worldline a annoncé le prolongement de son partenariat avec OP Financial Group, la plus grande banque de détail de Finlande. Fort d'une décennie de collaboration fructueuse, incluant une transformation complète de l'infrastructure de paiement par carte d'OP Financial Group, ce nouvel accord de 12 ans témoigne de la confiance qu'OP Financial Group accorde à Worldline en tant que partenaire fiable et pérenne. Ce partenariat portera sur une transformation de nouvelle génération, notamment la migration vers la plateforme back-office stratégique de Worldline.

Le 25 février, Worldline a annoncé la nomination de Pierre-Antoine Vacheron au poste de Directeur Général, à compter du 1er mars 2025. Il succède à Marc-Henri Desportes, qui assurait l'intérim depuis octobre 2024.

Pierre-Antoine bénéficie de plus de 30 ans d'expérience internationale et de transformation en tant que Directeur Général et Directeur financier dans les secteurs des paiements, de la vente au détail et de la banque, et plus récemment en tant que Directeur général Payments du groupe BPCE et Directeur général de Natixis Payments. Chez BPCE, Pierre-Antoine a notamment axé ses efforts sur l'innovation produit, la simplification technologique et le service client pour créer un acteur des paiements compétitif et moderne dans le traitement des cartes et du compte à compte, le commerce omnicanal ainsi que l'activité bank as a service. Auparavant, Pierre-Antoine a dirigé les activités Merchant & Acquiring Services d'Ingenico Group. Au cours de cette période, il a supervisé la diversification d'Ingenico, et notamment sa mutation d'un processeur de paiements orienté vers le hardware à un prestataire de services de paiement de premier plan.

Ses priorités incluent la transformation de la performance de l'entreprise, l'amélioration de l'expérience client et le renforcement du vivier de talents et de la culture de l'entreprise.

Le 26 février, Worldline a annoncé ses résultats pour l'année 2024. Le chiffre d'affaires de Worldline pour l'exercice 2024 a atteint 4 632 millions d'euros, soit une croissance organique de +0,5%. L'activité Services aux Commerçants (3 390 millions d'euros de chiffre d'affaires, +1,9% de croissance organique) a bénéficié d'une bonne dynamique dans des zones géographiques clés comme l'Europe Centrale et d'une forte activité tirée par des gains de parts de marché en Italie. Cependant, la performance a été impactée par un environnement macroéconomique moins favorable au cours de l'année, la cessation d'activité de certains commerçants en ligne comme prévu, des problèmes spécifiques survenus dans l'activité Asie-Pacifique et dans certains secteurs en ligne au cours de l'été, résolus au T4 2024, ainsi que des retards dans la livraison de terminaux de nouvelle génération. La performance des Services Financiers (891 millions d'euros de chiffre d'affaires, en baisse organique de 5,1%) reflète la dynamique positive continue des activités d'acquisition et de traitement des émissions, qui a été plus que compensée par l'important processus de ré-internalisation non-récurrent de l'activité Paiements sur Comptes, initié au deuxième trimestre 2024. Enfin, le segment Mobilité et Services Web Transactionnels (351 millions d'euros de chiffre d'affaires, +2,1% de croissance organique) a réalisé une bonne performance, portée par une activité accrue en France dans les Services de Confiance et par de nouveaux projets remportés au second semestre 2024 dans le pôle Interactions Omnicanales.

L'EBE ajusté du Groupe a atteint 1 070 millions d'euros pour l'exercice 2024, soit 23,1% du chiffre d'affaires, dans un contexte difficile dans les Services Commerçants et les Services Financiers.

Le flux de trésorerie disponible s'est élevé à 201 millions d'euros, soit un taux de conversion de 19% (flux de trésorerie disponible divisé par l'EBE ajusté). Les principaux paramètres du flux de trésorerie disponible étaient :

- La réduction des investissements en pourcentage du chiffre d'affaires à 6,1% (contre 7,2% en 2023) ;
- Un flux négatif lié au fonds de roulement de 72 millions d'euros, conforme aux attentes et à la trajectoire prévue du Groupe; et

- La nouvelle réduction des coûts d'intégration et de rationalisation hors projets stratégiques à 112 millions d'euros.

Mars

Le 26 mars, Worldline a annoncé un partenariat stratégique avec Castles Technology pour fournir des solutions de paiement de pointe en magasin en Amérique du Nord. Ce partenariat vise à offrir une solution de premier ordre aux éditeurs de logiciels indépendants

Avril

Le 23 avril, Worldline a annoncé son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2025, qui a atteint 1 068 millions d'euros, en baisse organique de 2,3%. Les Services aux Commerçants sont restés stables, y compris l'effet année bissextile, le chiffre d'affaires étant affecté par l'assainissement des portefeuilles commerçants, des problèmes de livraison dans les terminaux et un mix produits et clients défavorable. La division Services Financiers a encore été pénalisée par des résiliations de clients déjà identifiées. Hors ces résiliations, le chiffre d'affaires aurait été proche de stable, à -1%, soutenu par une croissance à un chiffre en milieu de fourchette (mid-single digit) des activités d'émission. Le segment Mobilité & Services Web Transactionnels a poursuivi sa croissance, porté par de nouveaux développements commerciaux, notamment en France.

Par ailleurs, le 23 avril, Worldline a annoncé l'arrivée d'un trio de haut niveau au sein de l'équipe de direction du Groupe, qui viendra renforcer la capacité opérationnelle de l'entreprise :

- À compter du 1er juillet 2025, Candice Dillon est devenue CTO du Groupe et membre du Comité exécutif. Elle prendra également la responsabilité directe des équipes Technologies de la division Services aux Commerçants. L'expertise de Candice acquise chez Vodafone Ziggo, NN International et Accenture dans la gestion de programmes stratégiques et l'intégration de plateformes informatiques

Mai

Le 27 mai, Worldline a annoncé avoir davantage étendu l'activation de Tap to Pay sur iPhone pour les entreprises

Juin

Le 3 juin 2025, Worldline a placé avec succès une obligation de 550 millions d'euros à échéance juin 2030 et portant un coupon de 5,5% par an. L'émission a suscité un vif intérêt et a été souscrite par une base d'investisseurs hautement diversifiée, confirmant la confiance du marché dans le modèle économique et le profil de crédit de Worldline.

Le 4 juin 2025, Worldline a annoncé avoir accepté, par l'intermédiaire d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé, le rachat de 3 221 238 OCEANES 2026 pour un montant en principal de 332 431 762 €, soit environ 41,6% du nombre d'OCEANES 2026 initialement émises. Le prix de rachat, à l'issue de ce processus, a été

(ISV) en combinant avantages concurrentiels et collaboration sur une solution SoftPOS avancée.

apportera une valeur significative pour soutenir la convergence des plateformes de Worldline ainsi que pour favoriser l'innovation au sein du Groupe;

- Joachim Goyvaerts a été nommé Responsable du segment SMB, sous la direction de Paul Marriott-Clarke. Fort de 20 ans d'expérience en management et gestion de politiques commerciales, il a été Directeur général chez EMS (Fiserv) et a contribué au développement de PayPal. Son expertise renforcera la stratégie produits de Worldline et sa position dans le segment des petites et moyennes entreprises ;
- À compter du 1er juillet 2025, Tim Minall a rejoint l'entreprise en tant que Chief Risk Officer de la division globale des Services aux commerçants. Avec 30 ans d'expérience dans la banque, les paiements et le secteur des fintech, il est expert en gestion des risques et conformité réglementaire. Chez PayPal, il a été Chief Risk and Compliance Officer pour PayPal UK et Chief Risk Officer pour la banque européenne de PayPal. Il a conduit des transformations majeures pour aligner risques et technologie, améliorant ainsi l'expérience client et la croissance.

sur un certain nombre de marchés, notamment la Belgique, le Luxembourg, la Croatie et la Grèce.

fixé à 99,40€ par OCEANE 2026, pour un montant total d'environ 320 millions d'euros. Les OCEANES rachetées ont été annulées par la suite.

Ces transactions s'inscrivent dans la stratégie de financement globale de Worldline visant à gérer activement son profil de maturité de la dette et à maintenir une forte liquidité.

Le 4 juin également, Worldline a annoncé le lancement du nouveau mode de paiement Wero, qui pourra être accepté par les e-commerçants en Allemagne dès cet été. Le déploiement se poursuivra en Belgique en octobre 2025, puis en France début 2026.

A.2. Revue opérationnelle

Le **chiffre d'affaires** de Worldline au **S1 2025** a atteint 2 205 millions d'euros, soit 3,4% en-dessous du S1 2024 (+0,8% excluant les arrêts de commerçants et la base de comparaison des terminaux).

Dans un contexte de faible consommation, les **Services aux Commerçants** ont enregistré un **chiffre d'affaires de 1 617 millions d'euros**, en baisse de 2,3% par rapport au S1 2024 (5,5% en net net). Les arrêts continus de marchands au sein du portefeuille à haut risque (HBR), ainsi que les défis liés aux terminaux, ont eu un impact négatif sur la performance. Le segment SMB a continué de subir des pertes nettes de clients dans les principales zones géographiques, mais a enregistré une croissance robuste sur plusieurs marchés où Worldline occupe des positions de challenger, comme l'Australie, la Grèce, l'Italie et la Pologne. **L'EBE ajusté s'est élevé à 311 millions d'euros**, soit 19,3% du chiffre d'affaires, et a été impacté par une baisse du chiffre d'affaires et un mix clients et sectoriel moins favorable.

La performance des **Services Financiers** au S1 2025 (**410 millions d'euros de chiffre d'affaires**, en baisse organique de 9,8%) reflète l'impact de la ré-internalisation de certains contrats, qui a plus que compensé la bonne performance du traitement des émissions. **L'EBE ajusté a atteint 92 millions d'euros**, soit 22,4% du chiffre d'affaires, en raison de la baisse des ventes.

Enfin, l'activité **Mobilité & Services Web Transactionnels** a réalisé un **chiffre d'affaires de 178 millions d'euros**, en croissance organique de 2,1%, soutenue par une forte dynamique au Royaume-Uni pour les solutions de billetterie et Business Pay, ainsi que par le développement de nouvelles activités en France. **L'EBE ajusté a atteint 30 millions d'euros**, soit 16,8% du chiffre d'affaires.

Les **coûts centraux** s'élèvent à **32 millions d'euros** au S1 2025 (29 millions d'euros au S1 2024) en lien avec le renforcement des activités juridiques et de conformité du Groupe, ainsi que le renforcement du pilotage stratégique et financier.

L'EBE ajusté du Groupe a ainsi atteint **401 millions d'euros** au S1 2025 (18,2% du chiffre d'affaires), l'impact de la baisse du chiffre d'affaires, du mix clients et sectoriel négatif et de l'inflation sous-jacente des coûts

A.2.1. Réconciliation du chiffre d'affaires et de l'EBE ajusté à périmètre et taux de change constants

Pour l'analyse des performances du Groupe, le chiffre d'affaires et l'Excédent Brut d'Exploitation ajusté du premier semestre 2025 sont comparés avec le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté du premier semestre 2024 à périmètre et taux de change constants. La réconciliation

ayant plus que compensé les bénéfices de la mise en œuvre de Power24.

Compte tenu de la sous-performance récente et des défis rencontrés, ainsi que de l'évolution de l'environnement européen et du marché des paiements, le Groupe a pris la décision d'ajuster ses perspectives à long terme. Il en résulte la comptabilisation de dépréciations d'écart d'acquisition d'un montant de 4,1 milliards d'euros, affectées exclusivement à l'activité Services aux Commerçants. Cette dépréciation n'a pas d'impact sur la trésorerie du Groupe ni sur son résultat net normalisé. Elle a néanmoins un impact direct sur le **résultat net part du Groupe**, qui s'élève à **-4 218 millions d'euros**, également affecté par une baisse de 142 millions d'euros de la juste valeur des actions de préférence TSS, résultant d'une approche prudente des perspectives du marché des terminaux. Sur une base **normalisée** (hors autres produits d'exploitation, nets d'impôts et dépréciations d'actifs), le **résultat net part du Groupe** s'élève à **121 millions d'euros**.

Le bénéfice par action normalisé et dilué s'est élevé à 0,43€ au S1 2025, contre 0,74€ au S1 2024.

Le **flux de trésorerie disponible** s'est élevé à **40 millions d'euros**, soit un **taux de conversion** de l'EBE ajusté (flux de trésorerie disponible divisé par l'EBE ajusté) de **9,9%**. Hors coûts cash liés à Power24, le flux de trésorerie disponible s'élève à 102 millions d'euros, soit un taux de conversion de 25,4% de l'EBE ajusté. Il reflète :

- Des coûts de restructuration, hors Power24, de 58m€ (contre 56m€ au S1 2024) ;
- Des investissements de 135m€, inférieurs aux 160m€ de l'année précédente ;
- Une contribution liée au fonds de roulement de 25m€ suite à la normalisation en 2024.

À la fin du S1 2025, la dette nette du Groupe s'élevait à 2 125 millions d'euros, y compris les contrats de location selon IFRS 16, soit 2,2 fois l'EBE des douze derniers mois.

entre le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté publiés au S1 2024 et le chiffre d'affaires et l'EBE ajusté du S1 2024 à périmètre et taux de change constants est présentée ci-dessous par ligne de services :

	Chiffre d'affaires			S1 2024*
	S1 2024	Effet périmètre**	Effet de change	
Services aux Commerçants	1 658,4	+4,0	-7,6	1 654,8
Services Financiers	456,9	-4,5	+1,4	453,9
Mobilité & Services Web Transactionnels	173,6	0,0	+0,6	174,2
Worldline	2 288,9	-0,4	-5,6	2 282,8

* A périmètre constant et taux de change moyens de juin 2025

** Au taux de change moyens de juin 2024

(En millions d'euros)	EBE ajusté			S1 2024*
	S1 2024	Effet périmètre**	Effet de change	
Services aux Commerçants	386,4	+1,1	-0,7	386,7
Services Financiers	126,3	-1,7	+0,8	125,5
Mobilité & Services Web Transactionnels	29,6	0,0	+0,1	29,8
Coûts centraux	(28,5)	0,0	+0,0	(28,5)
Worldline	513,9	-0,6	0,2	513,5
en % du chiffre d'affaires	22,5%			22,5%

* A périmètre constant et taux de change moyens de juin 2025

** Au taux de change moyens de juin 2024

Sur le semestre, les effets de change par rapport à la même période en 2024 sont principalement liés à :

- L'appréciation du franc Suisse et la couronne Suédoise par rapport à l'euro ;
- La dépréciation de la livre Turque, du dollar Australien et de la roupie Indienne par rapport à l'euro.

Les effets de périmètre au premier semestre 2024 sont liés à l'intégration de Credito Emiliano S.p.A (Credem), et la cession de l'entité de Consulting & Services en Allemagne.

A.2.2. Performance par Ligne de Services

En millions d'euros	Chiffre d'affaires			EBE ajusté			EBE ajusté %		
	S1 2025	S1 2024*	Variation organique	S1 2025	S1 2024*	Variation organique	S1 2025	S1 2024*	Variation organique
Services aux Commerçants	1 617,3	1 654,8	-2,3%	311,4	386,7	-19,5%	19,3%	23,4%	-396 bps
Services Financiers	409,5	453,9	-9,8%	91,6	125,5	-27,0%	22,4%	27,7%	-516 bps
Mobilité & Services Web Transactionn	177,9	174,2	+2,1%	29,8	29,8	+0,1%	16,8%	17,1%	-18 bps
Coûts centraux	0,0	0,0	+0,0%	(32,0)	(28,5)	+12,0%	(1,5%)	(1,3%)	-32 bps
Worldline	2 204,7	2 282,8	-3,4%	400,8	513,5	-21,9%	18,2%	22,5%	-428 bps

*A périmètre et taux de change constants de juin 2025

A.2.2.1. Services aux Commerçants

Le **chiffre d'affaires** des Services aux Commerçants au premier semestre 2025 s'est élevé à **1 617** millions d'euros, représentant une croissance organique de **-2,3%** (+0,8% excluant les arrêts de commerçants et la base de comparaison des terminaux).

Le **chiffre d'affaires** des Services aux Commerçants au **T1 2025** a atteint **777 millions d'euros**, en baisse de 1,0% vs T1 2024. La MSV d'acquisition sous-jacente et les transactions d'acceptation ont progressé respectivement de 3,6% et 5,4% vs le T1 2024. La performance a été affectée par l'assainissement des portefeuilles de marchands (encore un trimestre à venir), des problèmes de livraison de terminaux, ainsi qu'un mix produits et clients défavorables, avec un impact négatif sur le chiffre d'affaires net net à -3,5% vs le T1 2024.

La performance par marché cible a été la suivante :

- **Enterprise**: Bonne dynamique des activités d'acquisition et d'acceptation dans les secteurs de la distribution, voyage-hôtellerie et libre-service. Worldline a continué de développer ses activités auprès de ses clients existants, notamment auprès de compagnies aériennes comme ANA et Lufthansa Group, dans le secteur des jeux en ligne avec Blizzard, ainsi que dans les logiciels avec Pearson;
- **SMB**: Alors que la croissance du chiffre d'affaires a été solide en Europe centrale, le

marché cible a été impacté par une baisse des ventes de terminaux et par la pression concurrentielle sur certains marchés clés;

- **Co-entreprises**: Solide performance dans tous les domaines, principalement grâce à des gains continus de parts de marché en Europe du Sud et au bénéfice des initiatives de repricing en Australie, tandis que l'Allemagne était confrontée à une base de comparaison élevée dans les ventes de terminaux et un mix clients plus difficile.

Le **chiffre d'affaires** des **Services aux Commerçants** s'est élevé à **841 millions d'euros** au **T2 2025**, en baisse de 3,4% par rapport T2 2024 et de -7,3% sur la base du chiffre d'affaires net net. Le chiffre d'affaires a été impacté par les effets des résiliations de marchands réglementés, qui avaient débuté en 2023, ainsi que par des problèmes de livraison sur les terminaux et des pertes de clients. Hors résiliations de marchands et effet de base lié aux terminaux, le chiffre d'affaires a diminué de 0,3%. La performance par marché cible est la suivante :

- **Enterprise** : Bonne croissance des volumes de transactions dans les secteurs du voyage et de l'hôtellerie et du libre-service, mais faiblesse des services numériques et de l'acceptance. Dynamique commerciale positive dans plusieurs secteurs, notamment dans la recharge de véhicules électriques, avec plusieurs nouveaux contrats ;

- *SMB* : Impacté par une baisse des ventes de terminaux et une performance moindre sur certains marchés clés, malgré une croissance en Europe centrale et en Suisse. Premières améliorations observées en termes de satisfaction client et pertes de clients vers la fin du trimestre ;
- *Co-entreprises* : Solide performance en Italie, soutenue par la migration du portefeuille de marchands de Credem et de CCB, ainsi qu'en Grèce. L'Allemagne a été impactée par une base de comparaison élevée dans les ventes de terminaux et une performance sous-jacente moins dynamique, notamment en acceptance.

Au premier semestre, Worldline a signé plusieurs partenariats, notamment avec Petrolifera Adriatica en Italie pour la fourniture de services de recharge de cartes carburant et d'acquisition pour les transactions en magasin et en ligne. Le Groupe a également étendu ses activités avec Xiaomi comme acquéreur et fournisseur de terminaux sur certains marchés stratégiques, et avec

A.2.2.2. Services Financiers

Le chiffre d'affaires des Services Financiers a atteint **410 millions d'euros** au premier semestre 2024, soit une décroissance organique de **-9,8%**.

Le **chiffre d'affaires** du **T1 2025** a atteint **204 millions d'euros**, soit -8,9% vs T1 2024, l'activité étant toujours pénalisée par des résiliations de clients déjà identifiées. Hors ces résiliations, le chiffre d'affaires aurait été proche de stable, à -1%. La performance par division est la suivante :

- *Traitement Émetteurs et Traitement Acquéreurs* : Croissance à un chiffre d'affaires moyen dans les activités de traitement d'émission, portée par la hausse des volumes et la traction de la plateforme d'émission de nouvelle génération de Worldline ; base de comparaison difficile sur les projets liés au traitement d'acquisition mais bons volumes de transactions.
- *Services Bancaires Numériques* : Malgré des volumes d'exécution en hausse dans certains pays et des demandes plus élevées des clients pour les services de sanctions et de surveillance, la division a été impactée par une baisse des volumes iDeal aux Pays-Bas.
- *Paiements Non-cartes* : La ré-internalisation exceptionnelle d'un client important a eu un impact significatif dans l'évolution du chiffre d'affaires (encore un trimestre à venir), tandis que la dynamique a été bonne aux Pays-Bas et en Italie.

Le **chiffre d'affaires T2 2025** a atteint **206 millions d'euros**, soit une baisse de 10,6% par rapport au T2 2024, principalement en raison de résiliations de contrats précédemment identifiées. Hors ces résiliations, le chiffre

Mobile Locker comme fournisseur de paiement unique pour soutenir le déploiement de consignes en Europe. Dans le secteur des véhicules électriques, Worldline a signé de nouveaux contrats avec EV Spots, Connekt Charging et Korttelilataus, afin de fournir une solution de paiement en ligne complète à ses clients. Dans le secteur des compagnies aériennes, le Groupe a également développé ses activités avec Etihad Airways en Corée du Sud. Plusieurs améliorations ont été observées au cours du trimestre en termes de livraisons de projets, avec le lancement de Wero en Allemagne, la distribution de solutions e-commerce dans les agences du Crédit Agricole via CAWL, le lancement de l'acquisition au Royaume-Uni et le test complet et réussi de Carte Bancaire pour CAWL, ainsi que le succès du pilote auprès d'une grande marque pour la prochaine version de la passerelle d'acceptation Axis.

d'affaires a diminué de 4,1%, reflétant une faible performance dans la réalisation des projets. La performance par division a été la suivante:

- *Traitement Émetteurs et Traitement Acquéreurs* : La croissance sous-jacente a été notamment tirée par des volumes plus élevés et de nouveaux projets en Suisse et en Allemagne, liés à la plateforme d'émission de nouvelle génération ; toutefois, la base de comparaison élevée dans le traitement acquéreur a pesé sur la performance globale ;
- *Digital Banking* : Demande toujours plus élevée en matière de services de sanctions et de surveillance et de volumes d'exécution en France, plus que compensée par la baisse des volumes iDeal aux Pays-Bas ;
- *Paiements Non-cartes* : Un impact négatif significatif sur le chiffre d'affaires comme attendu en raison de la ré-internalisation exceptionnelle d'un grand client (le deuxième trimestre marque le dernier trimestre de cet impact), couplée à une baisse des projets de transformation, qui a plus que compensé l'augmentation de l'activité aux Pays-Bas et en Italie.

Au S1 2025, les Services Financiers ont signé un partenariat important avec DNB Bank ASA, le plus grand groupe de services financiers en Norvège. DNB s'appuiera sur la connectivité instantanée Swift de Worldline pour TIPS (TARGET Instant Payment Settlement) afin d'améliorer son infrastructure de paiement et de fournir à ses clients des services de paiement fluides, fiables et en temps réel. Par ailleurs, Worldline a conclu un contrat exclusif de 10 ans avec

BFF, une société de premier plan cotée à la Bourse de Milan, pour gérer les paiements de compte à compte, réaffirmant ainsi notre engagement à fournir des solutions de paiement innovantes sur le marché italien. Finalement, pour ses activités françaises, l'activité

A.2.2.3. Mobilité & Services Web Transactionnels

Le **chiffre d'affaires** de Mobilité & Services Web Transactionnels a atteint **178 millions d'euros** au premier semestre 2025 soit **+2,1%** de croissance organique.

Le **chiffre d'affaires T1 2025** de Mobilité et Services Web Transactionnels a progressé de **+2,2%** vs T1 2024 à **87 millions d'euros**, porté par de nouveaux développements commerciaux notamment en France. La performance par division est la suivante :

- *Services de Confiance*: Bonne dynamique en Espagne, en Belgique et en Allemagne ne compensant pas l'effet de base lié à la solution de traçabilité Track & Trace déployée l'année dernière. Worldline a reçu l'approbation de Gematik (l'Agence nationale allemande pour la médecine numérique) pour le déploiement de sa passerelle d'infrastructure télématique (TI) permettant la connexion de tous les prestataires de services du secteur de la santé allemand;
- *Transport et les Mobilités*: Performance solide, portée principalement par la croissance en France grâce à de nouveaux projets de mobilité et de systèmes de billetterie, ainsi qu'au Royaume-Uni avec une hausse des volumes. Au premier trimestre, la division Mobilité et Services Web Transactionnels a renouvelé plusieurs contrats avec le secteur ferroviaire britannique pour la fourniture de logiciels et de matériel de billetterie, ainsi que de logiciels permettant aux compagnies ferroviaires d'optimiser leur planification;
- *Interactions Omnicanales*: Forte dynamique portée notamment par la croissance des volumes en France auprès de clients clés tels que la SNCF et EDF. Worldline a franchi une étape majeure dans le déploiement de CX

d'émission de Worldline a étendu sa relation avec Visa Europe Limited pour les capacités 3-D Secure afin de permettre l'authentification du titulaire de la carte pour les paiements en ligne avec son serveur de contrôle d'accès basé sur le cloud.

SUITE avec le lancement pour Engie Home Services.

Le **chiffre d'affaires T2 2025** du segment Mobilité & Services Web Transactionnels progresse de **+2,1%** par rapport au T2 2024 à **91 millions d'euros**, grâce au développement de nouvelles activités en France et à la forte dynamique au Royaume-Uni. La performance par division a été la suivante :

- *Services de Confiance* : La dynamique positive en Espagne est compensée par une activité plus faible en France malgré les bénéfices de certains projets avec la Caisse Nationale Assurance Maladie ;
- *Transport et Mobilité* : Très bonne performance tirée par la croissance au Royaume-Uni (solutions de billetterie mobile dans le ferroviaire et solutions de paiement pour les entreprises dans le commerce de détail) et en France (projets de mobilité et systèmes de billetterie) ;
- *Interactions omnicanales* : La bonne croissance est principalement tirée par les augmentations de volumes en France, notamment avec BNL, LCL et SNCF.

La dynamique commerciale est restée positive au deuxième trimestre, notamment dans le secteur ferroviaire. Worldline s'est associé à TransPennine Trains Ltd (TPT), opérateur ferroviaire public dépendant du Department for Transport Operator (DfTO), pour lui fournir sa suite Rail Operations, incluant Crew Planning et Integrale for Control. Cela permettra à TPT d'améliorer l'efficacité, la précision et la flexibilité de la gestion des équipes et du matériel roulant, tant au quotidien qu'en cas de perturbation. Worldline a également signé une prolongation de contrat de cinq ans avec l'opérateur ferroviaire public Southeastern pour déployer Integrale for Control afin d'obtenir les mêmes résultats.

A.2.3. Ressources Humaines

L'effectif total s'élève à 18 240 personnes à fin juin 2025, soit +128 collaborateurs sur le semestre, en légère hausse par rapport à décembre 2024. Cette variation s'explique principalement par la réduction d'effectifs liée au programme POWER24, compensée par une augmentation du personnel suite au renforcement des centres de support dans des pays à bas coût, en Europe comme en Asie.

<i>Effectif</i>	Déc 2024	Embauches	Départs	Démissions et réorg.	Autres	Juin 2025
Europe du Sud	5 567	+203	-120	-87	-32	5 531
Europe Centrale & de l'Est	4 924	+399	-100	-116	-25	5 082
Europe du Nord	3 691	+162	-133	-177		3 543
Asie Pacifique & Amériques	3 930	+251	-180	-50	+133	4 084
Worldline	18 112	+1015	-533	-430	+76	18 240

A.3. Objectifs 2025

Pour 2025, Worldline anticipe une baisse organique des ventes du Groupe à un chiffre en bas de fourchette (low single digit percentage), avec une amélioration au S2 par rapport au S1, tirée par la réduction progressive des éléments non récurrents.

L'EBE Ajusté devrait se situer entre 825 et 875 millions d'euros, impacté par une baisse du chiffre d'affaires et un mix client et secteur encore négatif, tout en étant soutenu par notre programme d'économies de coûts.

En conséquence, en milieu de fourchette de la guidance d'EBE Ajusté, le flux de trésorerie disponible devrait être neutre, avec un contrôle strict des investissements. Les coûts de restructuration, hors Power24, devraient s'élever à environ 150 millions d'euros, incluant les coûts liés à la simplification du portefeuille d'activités et l'optimisation des effectifs.

A.4. Composition du Conseil d'administration et des Comités depuis le 5 juin 2025

A.4.1. Composition du Conseil d'administration



Wilfried Verstraete
Président du Conseil
d'administration
(administrateur indépendant)



Aldo Cardoso
Administrateur
indépendant



Giulia Fitzpatrick
Administratrice



Jérôme Grivet
Administrateur



Mette Kamsvåg
Administratrice
indépendante



Agnès Park
Administratrice
indépendante



Rodolfo Savitzky
Administrateur
indépendant



Daniel Schmucki
Administrateur



Nazan Somer Özelgin
Administratrice
indépendante



Thierry Sommelet
Administrateur
indépendant



Sylvia Steinmann
Administratrice
indépendante



Michael Stollarz
Administrateur



Marie-Christine Lebert
Administratrice
salariés



Stephan Van Hellemont
Administrateur
salariés

A.4.2. Composition des Comités

Comité d'Audit et des Risques



(P)

Aldo Cardoso
Administrateur
indépendant



Mette Kamsvåg
Administratrice
indépendante



Rodolfo Savitzky
Administrateur
indépendant



Daniel Schmucki
Administrateur



Nazan Somer Özelgin
Administratrice
indépendante



Sylvia Steinmann
Administratrice
indépendante

Comité des Nominations



(P)

Giulia Fitzpatrick
Administratrice



Wilfried Verstraete
Administrateur
indépendant



Agnès Park
Administratrice
indépendante



Thierry Sommelet
Administrateur
indépendant

Comité des Rémunérations



(P)

Wilfried Verstraete
Administrateur
indépendant



Giulia Fitzpatrick
Administratrice



Agnès Park
Administratrice
indépendante



Thierry Sommelet
Administrateur
indépendant



Marie-Christine Lebert
Administratrice salariés

Comité Investissements



(P)

Daniel Schmucki
Administrateur



Aldo Cardoso
Administrateur
indépendant



Jérôme Grivet
Administrateur



Mette Kamsvåg
Administratrice
indépendante



Thierry Sommelet
Administrateur
indépendant



Wilfried Verstraete
Administrateur
indépendant

Comité RSE



(P)

Agnès Park
Administratrice
indépendante



Giulia Fitzpatrick
Administratrice



Sylvia Steinmann
Administratrice
indépendante



Stephan Van Hellemont
Administratrice salariés

(P) Président(e)

A.5. Facteurs de risque et procédures judiciaires

Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Document d'enregistrement universel 2024, en particulier les facteurs de risque et les procédures judiciaires décrits aux sections D.3 et D.4.

L'évolution rapide du paysage des paiements et l'ambition de Worldline d'être le leader européen de la technologie des paiements et un véritable partenaire de paiement, en plaçant les besoins de ses clients au centre de ses activités, exigent une gestion des risques robuste et proactive. Les ambitions de transformation du Groupe, combinées à la complexité de son environnement et aux incertitudes qui y sont associées, nécessitent une organisation bien structurée afin de garantir une atténuation efficace des risques. La gestion des risques fait donc partie intégrante de la stratégie et les processus de Worldline, soutenant les décisions opérationnelles et stratégiques afin d'atteindre les objectifs du Groupe. Les risques non gérés, s'ils se concrétisent, pourraient avoir un impact matériel négatif sur les ambitions de Worldline.

A.5.1 Facteurs de risque

A.5.1.1 Secteur des paiements

Risque lié aux commerçants

Dans le domaine du traitement des paiements et en raison de ses spécificités, Worldline, tout comme ses concurrents, fait face à différents types de risques induits par les commerçants. En ce sens, les deux risques principaux pour les fournisseurs de services de paiement sont :

- **Risques financiers liés aux commerçants** : Exposition au risque de crédit dans le cadre de ses activités d'acquisition commerciale et pour son activité d'acceptation, en fonction des contrats avec les acquéreurs. En cas de litige entre un titulaire de carte et un commerçant qui n'est pas résolu en faveur du commerçant, la transaction est « retournée » au commerçant et le prix d'achat est crédité ou remboursé au titulaire de la carte. Dans le cadre de l'activité d'acquisition commerciale du Groupe (et dans certains cas de son activité d'acceptation), si le Groupe ne parvient pas à percevoir ces montants sur le compte du commerçant ou sur le compte de réserve (le cas échéant), ou si le commerçant refuse ou est incapable, en raison de sa fermeture, de sa faillite ou pour toute autre raison, de rembourser le Groupe pour un retour, le Groupe supporte la perte du montant du remboursement payé au titulaire de la carte. Le niveau de risque varie en fonction du volume et de la valeur des transactions traitées pour chaque commerçant et du délai qui existe entre la date de paiement par le consommateur final et la date de livraison ou de réalisation du service.

- **Risques non financiers liés aux commerçants** : La mise en œuvre des réglementations et des règles des schémas de paiement à travers le recrutement des commerçants implique le développement et l'application stricte de processus dédiés. L'objectif de ces processus vise notamment à assurer l'intégrité et la solvabilité des commerçants en effectuant une sélection, une diligence raisonnable et une collecte de connaissance du client (Know Your Customer) lors de la contractualisation, puis de manière périodique. Ces étapes passent par l'examen d'un ensemble de documents fournis par les commerçants et d'informations recueillies en externe. Ces activités s'appuient sur des outils dédiés ainsi que

Pour y faire face, le Groupe adopte un processus continu d'évaluation des risques et applique des contrôles internes ciblés.

Le Groupe est engagé dans des procédures légales, administratives et réglementaires dans le cours normal de ses activités. Le Groupe enregistre une provision dans les cas qu'il considère susceptibles d'entraîner une perte financière pour la Société ou l'une de ses filiales, lorsque le montant de cette perte peut être raisonnablement estimé.

Les principaux changements survenus au cours du premier semestre 2025 en matière de risques et de procédures judiciaires sont présentés ci-dessous.

En outre, les investisseurs doivent être conscients qu'il peut exister d'autres risques et procédures judiciaires qui n'ont pas encore été identifiés ou dont l'impact ne peut être considéré comme matériel à l'heure actuelle.

sur des employés dédiés dotés de compétences spécifiques. Des failles dans ce processus pourraient conduire à une situation où des commerçants dont le profil excéderait l'appétit au risque de Worldline seraient intégrés ou maintenus dans le portefeuille.

Certains commerçants (représentant environ 1,5 % des volumes acquis par Worldline au 31 décembre 2024) sont considérés, selon les règles des systèmes internationaux de cartes, comme des commerçants à haut risque pour la marque (« HBR »), tels que les casinos en ligne, les services de rencontres en ligne ou les divertissements pour adultes, par exemple. De par leur nature, ces secteurs présentent des taux de rétrofacturation et de remboursements élevés en raison du comportement des clients et de la structure de leur modèle économique. Les risques globaux, notamment les risques réglementaires, juridiques et de réputation, sont plus élevés pour ces commerçants, qui font donc l'objet d'une surveillance renforcée et de contrôles externes (supervision, audits), pouvant entraîner la résiliation de leur contrat, ce qui pourrait avoir un effet matériel défavorable sur l'activité, les résultats d'exploitation, la situation financière ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

La gestion de ces risques est assurée par l'équipe de première Ligne des opérations de gestion des risques liés aux commerçants (RMO), qui est supervisée par les fonctions pertinentes de la deuxième Ligne, à savoir le département de gestion des risques liés aux commerçants du Groupe et le département de conformité en matière de criminalité financière. Ce département de gestion des risques liés aux commerçants du Groupe fournit une supervision et un pilotage des risques liés aux commerçants dans les différentes juridictions ; elle est responsable de l'établissement et du maintien des politiques et des normes de gestion des risques liés aux commerçants du Groupe, y compris pour ce qui concerne les exigences respectives en matière d'acquisition et d'acceptation des commerçants. Les risques liés aux commerçants, qu'ils soient financiers ou non financiers, sont gérés opérationnellement par les équipes de première Ligne

au sein des GBL, qui surveillent et évaluent leur solidité financière ainsi que leurs modèles commerciaux avant de les contracter. Afin de gérer les risques financiers, Worldline s'appuie sur différents types de garanties pour sécuriser sa position financière (par exemple, accumulation de garanties, délégation d'assurance, etc.). Pour gérer les risques non financiers, Worldline s'appuie sur un ensemble strict de règles et d'exigences d'acceptation des commerçants, définissant exactement quels commerçants peuvent être acceptés dans quelles conditions.

Depuis 2023, Worldline a résilié un nombre important de contrats avec des commerçants de son portefeuille HBR à la suite du renforcement de sa politique d'appétit pour le risque dans le cadre de l'enquête et de la décision de la BaFin.

Le 24 juin 2025, EIC (European Investigative Collaborations) a publié des articles de presse sur les commerçants à haut risque de Worldline et a affirmé que Worldline aurait effectué des paiements frauduleux pour certains de ces commerçants. Le 25 juin 2025, Worldline a publié un communiqué de presse pour réagir à ces publications.

Depuis 2023, le Groupe a renforcé son cadre de gestion des risques liés aux commerçants afin d'en assurer la conformité aux lois et réglementations, a procédé à un examen approfondi de son portefeuille de marchands à risque (HBR) (qui représente actuellement environ 1,5 % de ses volumes acquis) et a mis fin aux relations commerciales jugées non conformes à son cadre renforcé de gestion des risques liés aux commerçants. Comme indiqué dans les communications financières précédentes, ces décisions ont affecté des commerçants représentant un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros en 2024. À titre indicatif, selon les derniers rapports des réseaux internationaux de cartes, le taux de fraude de Worldline est inférieur à la moyenne du secteur. Tous les clients HBR encore actifs dans ce portefeuille font désormais l'objet d'une surveillance renforcée, basée sur des procédures spécifiques. Des exigences supplémentaires en matière de contrôles, de vérifications et de documentation probante ont été introduites afin de garantir le respect continu des obligations réglementaires et de nos normes internes renforcées. Worldline a progressivement renforcé ses ressources de première et deuxième ligne afin de mettre en œuvre les exigences accrues dans le cadre de la stratégie globale de conformité en matière de criminalité financière (Financial Crime Compliance - FCC) du Groupe, qui vise à renforcer la supervision et les contrôles en collaborant régulièrement avec les autorités réglementaires compétentes. Lorsque le Groupe identifie des indices de non-conformité, des vérifications supplémentaires sont immédiatement effectuées, pouvant conduire à la résiliation de la relation client.

Le 2 juillet, le Groupe a annoncé que, dans le cadre de son engagement de transparence et afin de dissiper tout doute résiduel suite aux allégations de presse de l'EIC, un audit (Accuracy) avait été commandé afin de vérifier son portefeuille de marchands HBR restant. Par ailleurs, Oliver Wyman a été mandaté pour mener une évaluation externe distincte du cadre de conformité et de gestion des risques et de sa mise en œuvre. Accuracy et Oliver Wyman travaillent conjointement avec le conseil juridique externe mandaté par le Groupe.

D'après les conclusions préliminaires d'Accuracy, qui poursuivra son audit au cours des prochaines semaines, il semble qu'aucune résiliation significative de clients ne soit à prévoir au sein des entités réglementées, au-delà des celles déjà effectuées depuis 2023. Cette confiance est renforcée par le fait que les cas référencés dans les récentes campagnes de presse ne figuraient pas dans nos portefeuilles ou étaient déjà traités par des actions antérieures dans le cadre d'examens en cours, à quelques exceptions près, pour lesquelles des mesures appropriées (telles que la résiliation) ont été prises.

Comme indiqué dans le communiqué de presse du 25 juin, le Groupe poursuit également sa revue de l'activité d'orchestration technique pour évaluer, et si nécessaire mettre en œuvre, des mesures appropriées pour les marchands dépourvus de licences de jeu valables dans les juridictions où ils opèrent. Les conclusions finales des audits et des évaluations seront communiquées en même temps que la publication du chiffre d'affaires T3 2025 du Groupe le 21 octobre.

A.5.1.2. Exigences des réseaux de cartes

Les systèmes de cartes (ou marques de cartes) sont des réseaux de paiement centraux qui définissent les conditions d'émission des produits de paiement (par exemple, les cartes de crédit/débit) par les organismes financiers, ainsi que les conditions d'acquisition des transactions. Il existe plusieurs systèmes de cartes, qu'ils soient mondiaux ou locaux, Visa et MasterCard étant les deux plus grandes marques mondiales. Pour pouvoir fournir ses services de traitement des transactions, le Groupe doit être membre (acquéreur commercial) et être enregistré en tant que processeur des systèmes de paiement dans les zones géographiques où le Groupe fournit ces services. La relation avec ces réseaux de cartes repose sur un accord contractuel. Ainsi, tout changement dans les règles ou les normes des réseaux, y compris leur interprétation et leur mise en œuvre, qui augmenterait le coût des affaires ou limiterait la capacité du Groupe à fournir des services de traitement des transactions à ou par l'intermédiaire de ses commerçants ou partenaires, pourrait avoir un effet négatif sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de maintenir son adhésion en tant qu'acquéreur commercial ou son enregistrement en tant que processeur de ces systèmes de paiement, ce qui pourrait être dû à un mauvais alignement avec les règles ou les directives des systèmes de paiement (par exemple, des incidents majeurs de sécurité ou de fraude). Si cela entraîne la suspension ou l'annulation de l'enregistrement du Groupe, celui-ci pourrait ne plus être en mesure de fournir des services d'acquisition ou de traitement aux clients concernés.

Ainsi, le Groupe et ses clients sont soumis aux règles des réseaux de cartes qui pourraient les exposer, eux ou leurs clients, à diverses amendes ou pénalités susceptibles d'être imposées par les réseaux de cartes pour certains actes ou omissions. Les systèmes de cartes procèdent à des audits réguliers à cet égard et peuvent, de temps à autre, demander à Worldline des informations sur sa conformité à leurs exigences. Par

exemple, de tels audits et demandes ont été lancés ou adressés à Worldline à la suite d'allégations récentes dans la presse selon lesquelles Worldline aurait manqué à certaines réglementations, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, à l'égard de certains commerçants de son portefeuille HBR. Bien que les entités concernées coopèrent pleinement, le non-respect des règles des systèmes identifié lors des audits pourrait entraîner des mesures correctives nécessitant des efforts et pourrait potentiellement donner lieu à des mesures prises par le système, notamment des sanctions financières et autres, ainsi que des problèmes de réputation susceptibles d'avoir un effet défavorable matériel sur le Groupe.

En outre, les réseaux de cartes augmentent de temps à autre les frais facturés à leurs membres et à leurs sous-traitants.

Gestion des risques

Worldline a mis en place une équipe centralisée de gestion du système, qui a une vision globale des sujets liés au système et qui est capable de faciliter l'organisation d'une manière structurée et centralisée (par exemple, pour gérer les licences et faciliter le processus de conformité du système afin d'assurer l'alignement avec les règles). En outre, Worldline dispose d'employés au sein de ses départements de risque de première et de deuxième ligne qui, du point de vue de la deuxième Ligne, veillent à ce que les règles du système de cartes soient intégrées dans les politiques et procédures de Worldline relatives aux commerçants, et qui, du point de vue de la première Ligne, veillent à ce que les commerçants se conforment aux règles du système de cartes stipulées.

A.5.1.3. Environnement réglementaire (y compris en matière de criminalité financière)

Le Groupe est soumis à diverses réglementations strictes dans des domaines tels que le droit de la concurrence, les réglementations de paiement, les efforts de lutte contre la corruption, les contrôles d'exportation de biens à double usage, la protection des données, le droit du travail, les droits de l'homme, les sanctions internationales, la lutte contre le blanchiment d'argent (LBC), le financement du terrorisme (FT) et, dans une moindre mesure, les droits de douane et les barrières commerciales. Le non-respect de ces règles dans les différentes juridictions où le Groupe opère — en particulier en Europe — peut entraîner de graves conséquences, y compris la suspension ou le retrait de licences, des changements de direction, des limitations de services et des sanctions financières. En particulier, le fait de ne pas respecter les réglementations pour les institutions de paiement et les processeurs systémiques pourrait affecter matériellement l'activité et la réputation du Groupe. Les attentes réglementaires en matière de conformité à la lutte contre la criminalité financière évoluent, motivées par des initiatives telles que le paquet de l'UE sur la lutte contre le blanchiment d'argent (AML), qui comprend la sixième directive AML et la création de la nouvelle Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLA) pour harmoniser l'application des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent. De plus, le renforcement de l'application des sanctions mondiales par l'UE, l'ONU et l'OFAC souligne la nécessité d'une rigoureuse vérification des

transactions et de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement. Ces dernières années, la réglementation dans l'industrie des paiements a été renforcée, stimulée par les avancées d'Internet, des communications mobiles et des communications basées sur l'IP, qui ont induit de nouvelles réglementations en matière de confidentialité. Les exigences de conformité incluent désormais :

- Des dépôts réglementaires supplémentaires pour le maintien des licences d'institution de paiement.
- L'enregistrement des agents auprès des autorités de supervision.
- L'établissement de points de contact locaux pour les régulateurs.
- Des obligations de reporting améliorées liées à la fraude et aux incidents.

Le Groupe se conforme également aux Normes Réglementaires et Techniques sur l'Authentification Client Renforcée (SCA) et la communication sécurisée telles que stipulées dans la PSD2, en particulier pour les transactions par carte en ligne. Le paysage réglementaire pour les transactions numériques et les technologies de paiement émergentes, y compris les cryptomonnaies, se renforce également. Les cadres à venir, tels que le Règlement sur les Marchés de Cryptoactifs (MiCA) et la loi sur la résilience opérationnelle numérique (DORA), imposent de nouvelles obligations de conformité aux fournisseurs de services de paiement, exigeant une amélioration de la cybersécurité, des mécanismes de détection de la fraude et des tests de résilience contre les risques liés à la criminalité financière.

Pour se conformer aux réglementations applicables, en particulier celles régissant les institutions de paiement et les sous-traitants des établissements de crédit, le Groupe doit respecter de nombreuses exigences concernant son infrastructure informatique, ses contrôles internes et ses procédures de reporting. Le respect de ces normes changeantes entraîne des coûts significatifs, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la performance financière du Groupe.

Le Groupe est soumis à des audits réguliers de la part des autorités réglementaires dans les juridictions où il opère, y compris la Belgique (Banque Nationale de Belgique - BNB), l'Allemagne (Autorité Fédérale de Supervision Financière - BaFin), l'autorité réglementaire néerlandaise (De Nederlandsche Bank - DNB), la Suède (Finansinspektionen), le Royaume-Uni (Autorité de Conduite Financière - FCA), le Luxembourg (Commission de Surveillance du Secteur Financier - CSSF), l'Italie (Banque d'Italie - BoI) et la Grèce (Banque de Grèce - BoG). Des audits réglementaires peuvent également être lancés, renforcés ou resserrés dans des circonstances spécifiques, comme par exemple à la suite d'allégations récentes dans la presse selon lesquelles Worldline aurait manqué à certaines réglementations, y compris les règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, à l'égard de certains commerçants de son portefeuille HBR, notamment en Belgique (Banque Nationale de Belgique - BNB), et il ne peut être exclu que d'autres régulateurs puissent lancer, renforcer ou resserrer les audits à l'égard de certaines entités du Groupe. Ces audits évaluent l'efficacité des contrôles internes, la gestion des risques et la conformité aux

réglementations pertinentes. Une attention accrue à la prévention de la criminalité financière oblige les entreprises à démontrer l'efficacité de leurs cadres de lutte contre le blanchiment d'argent, de surveillance des transactions et de conformité aux sanctions à travers des évaluations régulières des risques. Le non-respect des règles identifié lors des audits peut entraîner des actions correctives nécessitant des efforts qui pourraient avoir des effets négatifs importants sur les performances financières et pourraient éventuellement entraîner des mesures prises par les autorités, y compris des sanctions financières et autres (y compris des sanctions imposées par des tribunaux pénaux), ainsi qu'à des problèmes de réputation susceptibles d'avoir un effet matériel défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

La fondation de la conformité repose sur tous les employés, cadres et dirigeants du Groupe Worldline pour garantir la conformité dans leurs domaines respectifs grâce à des processus et contrôles établis. Le département de la Conformité fait partie de l'équipe de la deuxième Ligne, fournissant des cadres, des politiques, des directives, une description des objectifs de contrôle et des conseils à la première Ligne pour assurer le respect des réglementations, en particulier en ce qui concerne l'éthique, les réglementations de paiement, la lutte contre la corruption, la criminalité financière et la protection des données. Le département de la conformité examine également régulièrement les risques de conformité potentiels auxquels le Groupe est confronté et soutient la première Ligne dans la définition des actions à entreprendre. Elle supervise les activités de conformité à travers les entités et supervise spécifiquement le déploiement des différents aspects du Code de Déontologie et de Conduite des Affaires du Groupe, en veillant à ce que les politiques de conformité soient cohérentes dans l'ensemble du Groupe. De plus, elle pilote divers projets pour améliorer le programme de conformité du Groupe. Deux équipes de conformité distinctes existent au sein du département :

1. Équipe de Conformité à la lutte contre la Criminalité Financière (FCC) : Responsable de la définition de la stratégie de risque en matière de criminalité financière du Groupe, du développement des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et de sanctions, de la réalisation d'évaluations des risques de criminalité financière à l'échelle de l'entreprise, et de la liaison avec les régulateurs sur les questions de criminalité financière. La FCC collabore avec les responsables locaux de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLO) pour garantir une mise en œuvre cohérente des politiques AML, CTF et de sanctions, en intégrant les nouvelles modifications réglementaires telles que le cadre de l'AMLA de l'UE et les obligations renforcées de KYC/UBO.

2. Équipe de Conformité Globale : Cette équipe supervise la conformité avec le Code de Déontologie, la Conduite des Affaires, la Protection des Données et la Conformité Réglementaire du Groupe à travers diverses zones opérationnelles. L'Équipe de Conformité Globale joue un rôle crucial en aidant l'organisation à gérer efficacement les questions liées à la conformité. Ceci inclut l'identification des principaux risques de conformité et la mise en évidence des incidents de conformité

significatifs ainsi que des risques émergents. L'équipe est responsable de l'évaluation de ces risques et de la proposition d'actions d'atténuation appropriées. De plus, l'Équipe de Conformité Globale veille à ce que la Direction soit informée des changements réglementaires en cours et des évolutions, ainsi que de leur impact potentiel sur l'organisation.

Le 2 juillet, le Groupe a lancé un audit externe sur le portefeuille à risque restant (HBR) afin de confirmer son assainissement et son alignement sur son cadre de conformité et de risque, ainsi que d'évaluer ce dernier et sa mise en œuvre (voir Risques liés aux commerçants, A.5.1.1 Secteur des paiements).

A.5.1.4. Concentration de clients

Le chiffre d'affaires global du Groupe est réparti entre un nombre relativement important de clients. Néanmoins, au sein de certaines GBL et dans des zones géographiques clés où le Groupe opère, un pourcentage significatif du chiffre d'affaires est attribuable à un nombre limité de clients. Étant donné ces concentrations, la perte d'un client ou d'un marché pourrait avoir un impact matériel sur l'activité du Groupe, en particulier si le Groupe perd des clients clés pour ses lignes d'activité.

Les contrats des plus grands clients du Groupe (principalement dans le secteur des Services Financiers) varient généralement sur des durées courant de trois à cinq ans. À la fin d'un contrat, les clients du Groupe ont le choix soit de renégocier leur contrat, soit d'étendre ou de réduire son périmètre, soit de se tourner vers les concurrents du Groupe pour fournir les mêmes services ou des services similaires, soit de cesser d'externaliser l'activité concernée. Le non-renouvellement des contrats clients pourrait avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe. Les clients peuvent demander au Groupe des réductions de prix lors du renouvellement ou de l'extension des contrats, ou lorsque leur activité connaît des changements de volume significatifs. Certains clients peuvent chercher à obtenir des prix plus bas que les précédents en raison de la concurrence tarifaire, de besoins différents ou des pressions économiques auxquels ils font face. Si le Groupe n'est pas en mesure de maintenir des taux de renouvellement élevés et des conditions contractuelles favorables, l'activité, les résultats d'exploitation ou la situation financière du Groupe pourraient en être affectés négativement.

Gestion des risques

Le Groupe surveille la concentration qu'il détient dans certaines zones géographiques ainsi que dans certaines typologies de clients et d'activités. Des limites ont été définies sur les Services aux Commerçants pour certaines activités ou types de clients, et celles-ci sont surveillées par l'équipe de gestion des risques liés aux commerçants. Cette approche permet au Groupe d'éviter une concentration de risques trop significative sur un type d'activité particulier.

Pour attirer de nouveaux clients et réduire la concentration des clients dans certaines zones géographiques et lignes d'activité, le Groupe exploite l'évolution du marché et promeut la diversité de son portefeuille.

De plus, et en particulier pour les Services Financiers, les activités réalisées par Worldline ne sont pas faciles à internaliser ou à migrer vers des concurrents, créant

ainsi une certaine fidélité et une perspective à long terme pour les contrats concernés.

A.5.2 Procédures judiciaires

Comme il est d'usage dans le secteur des paiements, le Groupe fait régulièrement l'objet d'audits de portée et de nature diverses par les autorités réglementaires, en particulier dans les pays où il détient une licence (voir la section A.5.1.2 Environnement réglementaire), et des audits sont actuellement en cours. Des audits réglementaires peuvent également être lancés, renforcés ou resserrés dans des circonstances spécifiques, comme par exemple à la suite d'allégations récentes de la presse selon lesquelles Worldline n'aurait pas respecté certaines réglementations, notamment les règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, à l'égard de certains commerçants de son portefeuille HBR, notamment en Belgique (Banque Nationale de Belgique - BNB), et il ne peut être exclu que d'autres autorités de régulation puissent lancer ou renforcer des audits à l'égard de certaines entités du Groupe.

Plus précisément, en 2023, dans le cadre des audits en cours en Allemagne, l'autorité de supervision financière BaFin a exigé que Payone GmbH ne réalise pas de transactions pour certains clients spécifiques au sein du portefeuille de commerçants en ligne, notamment en raison des conditions d'intégration et de suivi de ces clients. Cela a conduit Payone à mettre fin à certaines relations spécifiques avec des partenaires et des commerçants en Allemagne. À la suite de la conclusion

de cet audit, un surveillant spécial a été nommé par BaFin pour superviser le déploiement des mesures et garantir leur mise en œuvre, tandis que Payone GmbH a déjà mis en place des mesures visant à s'assurer, en particulier, qu'elle ne réalise pas de transactions pour ces clients commerciaux. Le surveillant a commencé ses activités début février 2025 et collabore avec les équipes de Payone GmbH pour mesurer les progrès, évaluer l'efficacité des contrôles et suivre l'exécution du plan d'action. Bien que des mesures supplémentaires ne puissent être exclues, PayOne GmbH coopère pleinement et reste pleinement engagée, soutenant le travail du surveillant et veillant à la progression régulière de toutes les mesures requises. En parallèle, la BaFin évalue également les éventuels manquements passés ou présents de la direction à se conformer aux exigences réglementaires applicables.

En outre, à la suite d'allégations récentes de la presse selon lesquelles Worldline aurait manqué à certaines exigences réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le parquet belge a annoncé publiquement l'ouverture d'une enquête pour blanchiment d'argent concernant Worldline NV/SA, l'entité réglementée du Groupe en Belgique. Worldline coopère pleinement avec les autorités.

B. REVUE FINANCIÈRE

Dans cette revue financière, les états financiers à fin juin 2025 sont comparés aux données consolidées publiées

B.1. Etat du résultat global

Le Groupe a réalisé un résultat net (attribuable aux actionnaires de la Société Mère) de (4 217,8) millions d'euros au premier semestre 2025, représentant -191,3% du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat net normalisé,

pour la même période de 2024.

retraité des autres produits et charges opérationnels (nets d'impôts), s'est élevé à 120,8 millions d'euros, représentant 5,5% du chiffre d'affaires consolidé.

B.1.1. Etat de passage de la marge opérationnelle au résultat net

(En millions d'euros)

	Premier semestre 2025	% de revenu	Premier semestre 2024	% de revenu
Marge opérationnelle	207,7	9,4%	342,9	15,0%
Autres produits et charges opérationnels	(4 266,5)		(358,8)	
Résultat opérationnel	(4 058,8)	-184,1%	(15,9)	-0,7%
Résultat financier	(183,5)		(35,1)	
Produit d'impôt / (charge)	10,1		12,6	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2,5		(0,3)	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	11,9		9,8	
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la Société Mère	(4 217,8)	-191,3%	(28,9)	-1,3%
Résultat net normalisé - attribuable aux propriétaires de la Société Mère	120,8	5,5%	210,4	9,2%

B.1.2. Excédent Brut d'Exploitation ajusté

L'Excédent Brut d'exploitation ajusté (EBE ajusté) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est expliqué dans la revue opérationnelle.

(En millions d'euros)

	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024	Variation
Marge opérationnelle	207,7	342,9	(135,2)
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	183,4	162,8	20,6
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,4	3,9	(2,5)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	2,9	5,1	(2,3)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	5,4	(0,8)	6,2
EBE ajusté	400,8	513,9	(113,1)

B.1.3. Autres produits et charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » a représenté une charge nette de 4 266,5 millions d'euros

au cours du premier semestre 2025. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Dépréciation du goodwill	(4 060,0)	0,0
Amortissement de la relation clients et des technologies acquises	(115,7)	(120,5)
Rationalisation et frais associés	(44,1)	(185,6)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(32,5)	(46,6)
Rémunérations basées sur des actions & coûts associés	(14,0)	(5,4)
Autres produits et charges opérationnels	(0,3)	(0,6)
Total autres produits et charges opérationnels	(4 266,5)	(358,8)

La **dépréciation du Goodwill** de 4 060,0 millions d'euros est relative à la perte de valeur de la Ligne de Services Services aux Commerçants (voir note 8.1 « Goodwill »).

Les coûts d'intégration et d'acquisition ont atteint 32,5 millions d'euros, en baisse de 14,2 millions d'euros, en lien avec la réduction des coûts d'intégration et de mise en œuvre des synergies liées aux acquisitions passées. Les principaux coûts de la période sont liés à :

- Des coûts liés à l'intégration pour 23,0 millions d'euros, correspondant principalement à la mise en place de l'entité détenue conjointement avec ANZ en Australie, et aux coûts de M&A.
- Des coûts de mise en conformité qui s'élèvent à 8,7 millions d'euros pour les projets de renforcement du programme AML/CFT (Lutte contre le blanchiment d'argent / Lutte contre le

financement du terrorisme) et d'autres coûts de mise en conformité sur les périmètres précédemment acquis. Ces coûts concernent principalement les dépenses liées à la mise en place des processus et des systèmes, tels que les diligences d'intégration des commerçants, les processus de stockage des informations connexes, etc.

Les coûts de rationalisation et les frais associés s'élèvent à 44,1 millions d'euros et sont principalement liés aux coûts de mise en œuvre de Power24 (voir la note 2. « Evènements significatifs du semestre », section "Power 24") et aux coûts de transformations.

B.1.4. Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un coût net de 183,5 millions d'euros sur la période, contre une charge nette de 35,1 millions d'euros à fin juin 2024, et est composé :

- D'une charge nette d'endettement financier de 11,7 millions d'euros (profit de 0,6 millions d'euros à fin juin 2024) et
- D'autres charges financières de 171,8 millions d'euros (comparé à 35,7 millions d'euros à fin juin 2024).

Les charges nettes d'endettement financier de 11,7 millions d'euros se composent des principaux effets ci-dessous :

Les autres éléments du résultat financier sont principalement composés :

- De la variation négative de la juste valeur des autres actifs financiers pour un montant de 144,2 millions d'euros, liée principalement à la variation négative de la juste valeur des actions de préférence de Poseidon Holdco pour 141,7 millions (contre une variation positive de 1,0 million d'euros à fin juin 2024) et une variation de la juste valeur des actions Partech pour 2,6 millions (contre une variation positive de 2,1 millions d'euros à fin juin 2024) ;

- Les intérêts liés aux obligations simples (30,6 millions d'euros) et aux obligations convertibles (4,5 millions d'euros) ;
- Les revenus d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (11,9 millions d'euros), principalement dus à la diminution du nombre d'investissements en 2025 par rapport à 2024 ;
- Le profit généré par le rachat des obligations (11,5 millions d'euros), voir Note 2 « Évènements significatifs du semestre ».

- Du résultat financier net sur les dettes locatives de 7,9 millions d'euros (5,6 millions d'euros au premier semestre 2024)
- Des pertes de change pour 8,1 millions d'euros (24,7 millions d'euros de pertes à fin juin 2024), incluant une perte liée à l'hyperinflation de 8,8 millions d'euros principalement liée à l'Argentine et la Turquie ;
- De la juste valeur des actifs financiers, principalement la reconnaissance dans le

résultat consolidé de la variation de la juste valeur des actions privilégiées Visa, pour un revenu de 0,8 millions d'euros (contre 2,6 millions d'euros à fin juin 2024) ; et

- et des coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 3,2 millions d'euros.

B.1.5.Impôt

Le produit d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2025 s'est élevé à 10,1 millions d'euros pour une perte avant impôt de 4 242,3 millions d'euros. Le Taux d'Impôt Effectif (TIE) s'élève à 0,2% au 30 juin 2025 contre 24,7% au 30 juin 2024. En 2025 après la réintégration de la dépréciation du *goodwill* de 4 060,0 millions d'euros et la réintégration de la variation de la juste valeur des actions

de préférence Poséidon Holdco de 141,7 millions d'euros, le taux d'imposition effectif annualisé (TIE) est de 24.9 %.

Sur le premier semestre 2025, l'impact de l'application de Pilier 2 n'a pas été significatif, ni en valeur absolue, ni sur le calcul du TEI.

B.1.6.Participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat lié aux participations ne donnant pas le contrôle à fin juin 2025 est une perte s'élevant à 11,9

millions d'euros, contre une perte de 9,8 million d'euros à la fin du premier semestre 2024.

B.1.7.Résultat net normalisé

Le résultat net normalisé exclut les autres produits et charges opérationnels (part du Groupe), nets d'impôt. Sur le premier semestre 2025, le résultat net normalisé

s'est élevé à 120,8 millions d'euros, contre 210,4 millions d'euros sur le premier semestre 2024.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	(4 217,8)	(28,9)
Autres produits et charges opérationnels (Part du Groupe)	4 239,3	320,3
Charge financière de la juste valeur des actions de préférence (Part du groupe)	141,7	0,0
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	(42,4)	(81,0)
Résultat net normalisé – attribuable aux propriétaires de la Société Mère	120,8	210,4

B.1.8.Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont réconciliés dans le tableau ci-dessous.

Au 30 juin 2025 (comme au 30 juin 2024), il n'y a aucun instrument potentiellement dilutif car tous les instruments de capitaux propres sont potentiellement relatifs.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2024	% du chiffre d'affaires
Résultat net des activités [a]	(4 217,8)	-191,3%	(28,9)	-1,3%
Résultat net dilué des activités [b]	(4 217,8)	-191,3%	(28,9)	-1,3%
Résultat net normalisé des activités [c]	120,8	5,5%	210,4	9,2%
Résultat net dilué normalisé des activités [d]	120,8	5,5%	210,4	9,2%
Nombre moyen d'actions [e]	280 173 301		282 765 966	
Impact des instruments dilutifs	-		-	
Nombre moyen d'actions diluées [f]	280 173 301		282 765 966	
(En euros)				
Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [e]	(15,05)		(0,10)	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [b] / [f]	(15,05)		(0,10)	
Résultat Net Par Action (RNPA) normalisé [c] / [e]	0,43		0,74	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué normalisé [d] / [f]	0,43		0,74	

B.2. Tableau de flux de trésorerie

(En millions d'euros)

	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024 (Retraité) (*)
Excédent Brut d'Exploitation ajusté (EBE ajusté)	400,8	513,9
Investissements opérationnels	(134,5)	(159,6)
Paiements des loyers (loyers sous IFRS 16)	(68,4)	(59,8)
Variation du besoin en fonds de roulement	25,1	(42,0)
Flux de trésorerie opérationnel	223,1	252,5
Impôts payés	(50,3)	(65,8)
Coût de l'endettement financier net payé	(12,2)	(3,9)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(36,8)	(45,3)
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	(82,6)	(53,0)
Autres variations	(1,3)	(2,2)
Flux de trésorerie disponible	39,8	82,2
Acquisitions et cession (solde net)	(135,2)	18,6
Augmentation de capital	0,0	21,2
Impact net OCEANE	(8,0)	(5,8)
Investissements financiers nets à long terme	(2,3)	(0,7)
Variation des dettes de loyers	18,6	(31,0)
Dividendes (versés) / reçus	(14,7)	0,1
Flux de trésorerie net	(101,9)	84,6
Trésorerie nette / (Endettement net) d'ouverture	(2 012,0)	(2 155,6)
Variation de trésorerie	(101,9)	84,6
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	(10,8)	(0,8)
Trésorerie nette / (Endettement net) de clôture	(2 124,8)	(2 071,8)

(*) Dont les dettes de location IFRS 16

Le **flux de trésorerie disponible** représente la variation de la trésorerie nette ou de l'endettement net, hors variations de fonds propres, dividendes versés, impact des fluctuations des taux de change sur le solde de trésorerie net d'ouverture et acquisitions et cessions nettes. Le flux de trésorerie disponible a atteint 39,8 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 82,2 millions d'euros au premier semestre 2024.

L'**Excédent Brut d'Exploitation ajusté (EBE ajusté)** s'élève à 400,8 millions d'euros, représentant 18,2% du chiffre d'affaires.

Les **investissements opérationnels** atteignent 134,5 millions d'euros, soit 6,1% du chiffre d'affaires. La partie liée aux investissements capitalisés dans les plateformes logicielles, dans le cadre de la modernisation des plateformes technologiques propriétaires, s'élève à 92,6 millions d'euros.

La variation positive des **besoins en fonds de roulement** s'élève à 25,1 millions d'euros.

Le Groupe peut affacturer une partie de ses créances clients dans le cadre de sa gestion courante de la trésorerie. Le montant des créances affacturées au 30 juin 2025 est égal à 41,4 millions d'euros.

Les décaissements liés aux **impôts payés** ont atteint 50,3 millions d'euros.

Les décaissements liés aux **coûts de rationalisation et frais associés** représentent 82,6 millions d'euros. Ils sont principalement liés au solde des charges à payer de l'exercice 2024 du plan Power24.

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** de 36,8 millions sont principalement liés :

- Aux déploiements de l'entité détenue conjointement en Australie avec ANZ ;
- aux coûts de transformation pour renforcer l'opérationnalisation de la conformité LCB-FT (Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme) sur le périmètre précédemment acquis ;
- aux coûts de M&A.

Les **autres variations du flux de trésorerie disponible** ont un impact négatif de 1,3 millions d'euros, contre un impact négatif de 2,2 millions d'euros au premier semestre 2024.

Les décaissements nets liés au **coût de la dette nette** s'élevant à 12,2 millions d'euros comprennent notamment les intérêts sur obligations, sur *cashpooling* et autres dettes financières.

Les **acquisitions et cessions nettes** sont principalement liées à :

- L'acquisition d'un portefeuille de commerçants auprès de Credito Emiliano S.p.A (Credem) d'une valeur de 76,2 millions d'euros ;
- La revalorisation des options de vente concernant les intérêts non détenus liés à Eurobank et Axepta ;
- L'impact du programme de rachat d'actions.

L'effet cash négatif des obligations convertibles ont atteint 8,0 millions d'euros, correspondant aux intérêts liés.

Les **investissements financiers nets à long-terme** se sont élevés à 2,3 millions d'euros.

La **variation des dettes de loyers** entraîne un impact positif de 18,6 millions d'euros. Elle s'explique par une diminution de la dette de loyer résultant principalement d'un nombre plus faible de contrats de locations immobilières significatifs signés au cours du premier

semestre 2025, en comparaison du paiement du loyer des contrats existants.

La **variation de cours de monnaies étrangères**, déterminée sur l'exposition de la dette ou de la trésorerie par pays, ont généré un effet positif de la trésorerie nette de 10,8 millions d'euros.

B.3. Politique de financement

Structure de financement

Les besoins de liquidités estimés de Worldline sont actuellement entièrement couverts par la trésorerie brute, les facilités de crédit renouvelable à long terme, des emprunts à long terme et la génération de trésorerie.

Au 30 juin 2025, la structure de financement du Groupe a évolué par rapport au 31 décembre 2024, selon les éléments suivants:

Worldline a conclu le 12 avril 2019 un programme de *Negotiable European Commercial Papers* (NEU CP) pour optimiser ses charges financières et améliorer la trésorerie du Groupe pour un montant initial maximum de 600 millions d'euros, augmenté à 1 000 millions d'euros en décembre 2020. Au 30 juin 2025, l'encours du programme s'élevait à 52 millions d'euros, contre 60 millions d'euros au 31 décembre 2024.

En mai 2025, Worldline a obtenu l'accord de l'ensemble des prêteurs pour prolonger d'un an la maturité de sa facilité de crédit revolving (RCF) de 1 125 millions d'euros, soit de juillet 2029 à juillet 2030. Au 30 juin 2025, le RCF n'a pas été utilisé.

En mai 2025, Worldline a remboursé à l'échéance deux *Schuldschein* pour des montants respectifs de 25 millions d'euros et 30 millions d'euros

En juin 2025, Worldline a émis une nouvelle obligation de 550 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN existant, venant à échéance le 10 juin 2030 et

portant un taux d'intérêt annuel fixe de 5,50 % sur le principal en circulation. Ces obligations sont notées BBB- par S&P Global Ratings, en ligne avec la notation de crédit long terme de la société, et les modalités du contrat reflètent une documentation standard de type « Investment Grade ». Le remboursement du montant interviendra à la date d'échéance. (Voir note 15.2 Passifs financiers).

En juin 2025, Worldline a racheté des OCEANE 2026 pour un montant de 332 millions d'euros (Voir note 2 Événements significatifs du semestre).

Note de crédit

Le 27 mars 2025, Standard & Poor's Global a mis à jour la notation de Worldline en lui attribuant la note d'émetteur BBB- avec une perspective négative et une note de crédit à court terme A-3.

Politique d'investissement

Worldline a pour politique de louer ses bureaux et autres actifs immobiliers, administratifs ou opérationnels. Certains autres actifs immobilisés tels que les équipements informatiques et les véhicules de société peuvent être financés par des contrats de location sélectionnés en fonction du coût du financement et du type de financement les plus adaptés aux actifs concernés.

C. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS

C.1. Compte de résultat consolidé résumé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>		Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Chiffre d'affaires	Note 4	2 204,7	2 288,9
Charges de personnel	Note 5	(760,7)	(758,8)
Charges opérationnelles	Note 5	(1 236,2)	(1 187,2)
Marge opérationnelle		207,7	342,9
En % du Chiffre d'affaires		9,4%	15,0%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	(4 266,5)	(358,8)
Résultat opérationnel		(4 058,8)	(15,9)
En % du Chiffre d'affaires		-184,1%	-0,7%
Charges financières		(251,8)	(108,7)
Produits financiers		68,2	73,5
Résultat financier	Note 6	(183,5)	(35,1)
Résultat avant impôt		(4 242,3)	(51,0)
Produit d'impôt /(charge)	Note 7	10,1	12,6
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		2,5	(0,3)
Résultat net		(4 229,7)	(38,7)
<i>Dont attribuable aux :</i>			
- propriétaires de la société mère		(4 217,8)	(28,9)
- participations ne donnant pas le contrôle		(11,9)	(9,8)
Nombre moyen pondéré d'actions		280 173 301	282 765 966
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 13	(15,05)	(0,10)
<i>(en euros)</i>			
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		280 173 301	282 765 966
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 13	(15,05)	(0,10)
<i>(en euros)</i>			

C.2. Etat du résultat global consolidé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Résultat net de la période	(4 229,7)	(38,7)
Autres éléments du résultat global		
- Eléments recyclables au compte de résultat:	(40,5)	0,4
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(0,1)	(0,6)
Variation de la réserve de conversion	(40,5)	1,1
- Eléments non reclassés au compte de résultat:	19,0	10,8
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	24,6	15,1
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables	(5,6)	(4,3)
Total autres éléments du résultat global	(21,6)	11,2
Total Résultat global	(4 251,2)	(27,5)
<i>Dont attribuable aux :</i>		
- propriétaires de la société mère	(4 225,9)	(21,4)
- participations ne donnant pas le contrôle	(25,3)	(6,1)

C.3. Etats consolidés de la situation financière semestrielle

Actif

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2025	31 décembre 2024
Goodwill	Note 8	4 920,5	9 003,8
Autres Immobilisations incorporelles	Note 8	2 220,3	2 194,9
Immobilisations corporelles		194,0	213,3
Droits d'utilisation	Note 9	344,2	364,0
Titres mis en équivalence		33,4	29,1
Actifs financiers non courants	Note 16	250,3	372,6
Impôts différés actifs		89,5	57,8
Total des actifs non courants		8 052,3	12 235,5
Stocks	Note 10	48,7	72,2
Clients et comptes rattachés	Note 11	677,9	681,9
Impôts courants		55,6	58,5
Autres actifs courants	Note 11	282,0	234,7
Créances liées à l'activité d'intermédiation	Note 12	4 936,7	4 339,7
Instruments financiers courants	Note 16	33,2	35,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	1 845,0	1 766,4
Total des actifs courants		7 879,0	7 189,0
TOTAL DE L'ACTIF		15 931,3	19 424,5

Passif et capitaux propres

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2025	31 décembre 2024
Capital social		193,1	192,8
Primes		5 540,3	5 922,7
Réserves consolidées		2 330,6	2 266,7
Ecart de conversion		133,7	160,7
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère		(4 217,8)	(297,0)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		3 979,9	8 245,9
Participations ne donnant pas le contrôle		954,9	976,0
Total capitaux propres	Note 13	4 934,8	9 221,9
Provisions retraites et assimilées	Note 14	184,1	186,5
Provisions non courantes	Note 15	53,1	63,1
Passifs financiers non courants	Note 16	2 741,0	2 496,3
Impôts différés passifs		326,8	341,9
Dettes de location non courante	Note 9	269,1	292,1
Autres passifs non courants		1,6	2,5
Total des passifs non courants		3 575,7	3 382,3
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 17	697,5	661,8
Impôts courants		150,1	156,9
Provisions courantes	Note 15	30,7	30,4
Instruments financiers courants	Note 16	2,5	0,2
Passifs financiers courants	Note 16	848,2	879,9
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	Note 12	4 936,7	4 339,7
Dettes de location courante	Note 9	111,4	110,3
Autres passifs courants	Note 17	643,6	641,3
Total des passifs courants		7 420,8	6 820,3
TOTAL DU PASSIF		15 931,3	19 424,5

C.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>		Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Résultat avant Impôt		(4 242,3)	(51,0)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 5	124,5	110,0
Amortissement du droit d'utilisation	Note 9	58,9	52,8
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		8,3	4,3
Dotations / (Reprises) nettes aux provisions financières		3,2	3,4
Dotations / (Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		(43,2)	134,5
Dépréciation des actifs à long terme / Amortissement des relations clients (PPA)	Note 5	4 175,7	120,5
(Plus) / Moins-values de cessions d'immobilisations		1,6	2,8
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		13,7	6,4
Pertes / (gains) sur instruments financiers et autres éléments financiers		192,1	31,2
Coût de l'endettement financier net	Note 6	(11,7)	0,6
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		280,7	415,3
Impôts payés		(50,3)	(65,8)
Variation du besoin en fonds de roulement		25,1	(42,0)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		255,5	307,4
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(134,5)	(159,6)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(0,0)	4,7
Investissements d'exploitation nets		(134,5)	(154,9)
Montants payés pour les acquisitions	Note 2	(79,9)	(20,1)
Encaissements liés aux cessions des actifs financiers		(4,5)	45,7
Montants payés pour des investissements à long terme		(4,0)	-
Montants reçus pour des investissements à long terme		1,7	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés cédées au cours de la période		(0,4)	(0,9)
Dividendes reçus des investissements à long terme		0,1	0,2
Investissements financiers nets		(87,0)	24,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(221,5)	(130,0)
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires		-	21,1
Opérations sur actions propres		(20,1)	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales		(14,8)	0,0
Souscription de nouveaux emprunts	Note 16	545,3	76,6
Paiement des loyers		(60,5)	(54,1)
Intérêts financiers sur loyers		(7,9)	(5,6)
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 16	(409,5)	(19,3)
Intérêts nets (payés) / reçus		11,5	10,0
Autres mouvements liés aux opérations de financement		(4,2)	(6,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		39,6	21,7
Variation de trésorerie		73,7	199,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		1 508,3	1 726,5
Variation de trésorerie des activités	Note 16	73,7	199,2
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		(15,0)	(0,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		1 567,0	1 924,8

C.5. Variation des capitaux propres consolidés semestriels

	Nombre d'actions à la clôture <i>(en milliers)</i>	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société Mère	Parti- cipations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<i>(En millions d'euros)</i>									
Au 1er janvier 2024	282 975,0	192,4	7 990,1	1 023,7	186,2	(817,3)	8 575,1	989,1	9 564,2
* Augmentation de capital	297,9	0,2	(0,2)	-	-	-	0,0	-	0,0
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent			-	(817,3)		817,3	-		-
* Options de souscription d'actions et assimilées				6,4			6,4		6,4
* Effets de réévaluation des options de vente				(6,8)			(6,8)		(6,8)
* Autres	-	-	(2 069,6)	2 069,6	-	-	(0,0)	21,7	21,7
Transactions avec les actionnaires	297,9	0,2	(2 069,8)	1 251,9	-	817,3	(0,4)	21,7	21,3
* Résultat net de la période						(28,9)	(28,9)	(9,8)	(38,7)
* Autres éléments du résultat global				9,6	(2,1)	-	7,5	3,7	11,2
Total du résultat global de la période	-	-	-	9,6	(2,1)	(28,9)	(21,4)	(6,1)	(27,5)
Au 30 juin 2024	283 272,9	192,6	5 920,3	2 285,2	184,1	(28,9)	8 553,3	1 004,7	9 558,0
Au 1er janvier 2025	283 568,0	192,8	5 922,7	2 266,7	160,7	(297,0)	8 245,9	975,9	9 221,9
* Augmentation de capital	396,2	0,3	(0,3)	-	-	-	0,0	-	0,0
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent			-	(297,0)		297,0	-	-	-
* Dividendes versés			-	-			-	(14,8)	(14,8)
* Options de souscription d'actions et assimilées				13,7			13,7		13,7
* Effets de réévaluation des options de vente				(30,3)			(30,3)		(30,3)
* Actions propres			-	(20,2)	-	-	(20,2)	-	(20,2)
* Autres			(382,1)	378,8	-		(3,3)	19,1	15,7
Transactions avec les actionnaires	396,2	0,3	(382,4)	45,0	-	297,0	(40,1)	4,2	(35,9)
* Résultat net de la période						(4 217,8)	(4 217,8)	(11,9)	(4 229,7)
* Autres éléments du résultat global				18,9	(27,0)		(8,1)	(13,4)	(21,5)
Total du résultat global de la période	-	-	-	18,9	(27,0)	(4 217,8)	(4 225,9)	(25,3)	(4 251,2)
Au 30 juin 2025	283 964,2	193,1	5 540,3	2 330,6	133,7	(4 217,8)	3 979,9	954,9	4 934,8

C.6. Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels

Préambule

Worldline S.A., société mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Tour Voltaire, 1 place des Degrés, 92800 Puteaux, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 378 901 946 RCS Nanterre. Les actions Worldline S.A. sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché.

Worldline S.A. est la seule société cotée du Groupe. La Société est dirigée par un Conseil d'administration.

Les activités de Worldline sont organisées autour de trois lignes de services : Services aux Commerçants, Services Financiers, et Mobilité & Services Web Transactionnels.

Les états financiers consolidés résumés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 juillet 2025.

Note 1. Base de préparation et principes comptables

Base de préparation des comptes consolidés semestriels

Les états financiers intermédiaires consolidés du Premier semestre 2025 ont été établis conformément aux normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne et d'application obligatoire Au 1er janvier 2025.

Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les états financiers intermédiaires consolidés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2025 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers.

Changements de principes comptables

A l'exception des impacts des nouvelles normes et amendements applicables à compter du 1^{er} janvier 2025, les principes comptables appliqués pour les états financiers intermédiaires consolidés à fin juin 2025 sont conformes à ceux appliqués lors de l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2024.

Le Groupe a appliqué les normes, interprétations et amendements suivants qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2025 et qui n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2025 :

- Amendements à IAS 21 effet des variations du taux de change. Cet amendement vise à aider les entités à déterminer si une devise est échangeable contre une autre, et quel taux de change au comptant utiliser lorsqu'elle ne l'est pas.

Il n'y a à date du présent rapport de normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB

applicables à compter du 1er janvier 2025 et non encore approuvés par l'Union européenne.

Le Groupe n'a pas adopté de manière anticipée dans ses états financiers consolidés semestriels les nouvelles normes, interprétations et amendements suivants d'application non obligatoire au sein de l'Union européenne à compter du 1er janvier 2025 :

- Amendements à IFRS 7 – Classification et valorisation actifs financiers,
- Amendement à IFRS 9 – Contrats indexés sur l'électricité dépendante de facteurs naturels ;
- IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- IFRS 19 – Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public.

Les impacts de ces nouvelles normes sur son résultat et sa situation financière sont en cours d'identification par le Groupe.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle du Groupe. Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Focus sur l'amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

En octobre 2021, plus de 130 pays ont convenu de mettre en place un régime d'imposition minimal sur les bénéfices pour les grandes entreprises multinationales, le « Pilier 2 ». En décembre 2021, l'OCDE a publié un modèle de règles (« Global Anti-Base Erosion Rules » ou « GloBE »), repris pour l'essentiel dans une directive adoptée en décembre 2022 par l'Union européenne. Les entreprises concernées devront calculer un taux effectif d'impôt (TEI) selon les règles *GloBE* dans chacune des juridictions où elles opèrent et seront redevables d'un impôt complémentaire (« top-up tax ») si ce taux est inférieur au taux minimal de 15 %. L'amendement à IAS 12 d'application rétroactive au 1^{er} janvier 2023 stipule qu'une entité ne doit ni comptabiliser ni fournir d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2. Cet amendement a été approuvé par l'Union Européenne le 8 novembre 2023. Au 30 juin 2025, le Groupe applique l'exemption temporaire de

comptabilisation d'impôt différé pour Pilier 2 ; l'évaluation par le Groupe de son exposition aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2 n'est pas significatif tant au niveau du compte de résultat consolidé que sur le taux effectif d'impôt.

Utilisation de jugements et d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté.

Les jugements significatifs portés par la direction sur les principes comptables appliqués, ainsi que les principales sources d'incertitude liées aux estimations utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires 2025, restent identiques à ceux décrits dans le dernier rapport annuel.

Dépréciation d'actifs

Le goodwill et les actifs font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou des circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Une perte de valeur est reconnue le cas échéant pour l'excès de valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. De tels événements et circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- Un écart significatif de la performance économique des actifs comparé au budget ;
- Une détérioration importante de l'environnement économique des actifs ;
- La perte d'un client majeur ;
- Une hausse significative des taux d'intérêts.

Le Groupe a réalisé ses tests de dépréciation annuels en décembre 2024. En juin 2025, des événements déclencheurs ont indiqué la nécessité de réaliser un test de dépréciation complémentaire (voir note 8.1 - goodwill).

Worldline – Exposition aux tarifs douaniers aux États-Unis

Au cours du premier semestre 2025, les conditions macroéconomiques et géopolitiques mondiales ont évolué, notamment en raison de la hausse des tarifs douaniers américains et de l'escalade de plusieurs conflits régionaux.

Le Groupe n'a identifié aucun impact direct ou indirect significatif de ce nouvel environnement sur ses opérations. Au 30 juin 2025, aucune conséquence comptable importante n'a été constatée. Le Groupe reste vigilant et continue de surveiller ces évolutions ainsi que leurs potentielles implications futures.

Exposition de Worldline à la situation en Ukraine et en Russie

Dans le cadre du conflit qui oppose l'Ukraine à la Russie, Worldline avait informé, dans son communiqué du 18 mars 2022, de l'exposition de son Groupe à la situation en Ukraine et en Russie et ce, conformément à la politique de l'entreprise et aux recommandations de l'ESMA (European Securities and Market Authority) relayées par l'AMF (Autorité des marchés financiers).

Compte tenu de l'évolution de la situation en Ukraine et du contexte géopolitique, le groupe Worldline, conformément à ses politiques d'entreprise, a immédiatement appliqué toutes les sanctions internationales applicables à la Russie et continuera à le faire aussi longtemps que nécessaire. Le groupe a confirmé à l'époque que ses activités liées à la Russie étaient limitées et ne représentaient qu'environ 1,5 % de son chiffre d'affaires annuel pro forma estimé pour 2021 provenant des activités poursuivies, principalement de son activité d'acceptation en ligne, opérée depuis l'extérieur de la Russie et permettant aux consommateurs nationaux d'effectuer des transactions en ligne avec des marchands internationaux non russes. De manière plus générale, bien que le groupe n'ait aucune exposition commerciale en l'Ukraine, les autres pays d'Europe de l'Est voisins de la Russie et de l'Ukraine (Pologne, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Moldavie, Estonie, Lituanie et Lettonie) ne représentaient qu'environ 0,5 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2024. La majorité (87 %) de ce chiffre d'affaires provenait d'activités de traitement des transactions (Services Financiers) dans la région baltique. Ces activités ne sont pas affectées par le conflit en cours en Ukraine.

Worldline possède toujours une entité juridique historique en Russie liée à Terminals, Solutions and Services (TSS) et qui a été exclue du périmètre de cession de TSS. Cette activité a été progressivement arrêtée conformément aux sanctions internationales, et les opérations en Russie ont été interrompues dans le respect de la réglementation applicable. En 2024, l'actif net de l'entité Russe a été entièrement déprécié pour un montant de 0,6 million d'euros. Au 30 juin 2025, l'entité a été liquidée.

Note 2. Evènements significatifs du semestre

Acquisition de Credem

Le 13 janvier 2025, Worldline MS Italia a acquis un portefeuille de commerçants auprès de Credito Emiliano S.p.A (Credem). De plus, Credem et Worldline MS Italia ont signé un accord commercial à long terme, d'une

durée allant jusqu'à 15 ans, pour la distribution des produits et services de Worldline via le réseau de Credem. Conformément à la norme IAS 38, une relation client a été enregistrée pour 95,0 millions d'euros.

Evolution de la gouvernance WL

Le 25 février, Worldline a annoncé la nomination de Pierre-Antoine Vacheron au poste de Directeur Général, à compter du 1er mars 2025.

Programme de Rachat d'Actions

En février 2025, Worldline a lancé un programme de rachat d'actions jusqu'au 31 juillet 2025, dans le but de racheter ses propres actions jusqu'à un maximum de 3 000 000 d'actions (soit 1,06 % du capital social de WL SA). Ces actions sont destinées à être offertes ou livrées

aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites. Le programme de rachat d'actions a été intégralement réalisé au 30 juin 2025, pour une valeur totale de 20 millions d'euros.

Émission d'obligations à terme en juin 2025

Le 10 juin 2025, Worldline a réalisé avec succès l'émission d'une obligation de 550 millions d'euros arrivant à échéance en juin 2030, portant un coupon de 5,5 %. La totalité du produit net de l'émission sera utilisée par Worldline pour ses besoins généraux en fonds de roulement, ce qui peut inclure, en tout ou en partie, le

refinancement de sa dette existante, y compris ses obligations OCEANes en circulation. Les obligations sont cotées à la Bourse de Luxembourg. La dette financière correspondante est comptabilisée à la valeur amortie (voir note 15.2 « passifs financiers »).

Rachat d'obligations convertibles juin 2025

Le 4 juin 2025, Worldline a racheté 3 221 238 obligations « OCEANE 2026 », pour un principal total de 332 millions d'euros, représentant environ 60,8 % du nombre total des obligations restantes des OCEANE 2026.

Le prix de rachat s'élève à environ 320 millions d'euros. Les obligations rachetées ont été annulées après le rachat, conformément à leurs modalités respectives.

Les valeurs comptables des obligations rachetées s'élevaient à 328,2 millions d'euros pour la composante dette et à 45,5 millions d'euros pour la composante

capitaux propres. Conformément à la norme IAS 32, le prix de rachat a été réparti selon la méthode du *split accounting* (voir note 15.2 Passifs financiers).

Ce rachat a entraîné la comptabilisation de :

- Un gain financier net de 11,5 millions d'euros en résultat (composante dette);
- Un gain de 3,5 millions d'euros comptabilisé directement en capitaux propres (composante capitaux propres).

Power24

Compte tenu des tendances du marché et de la détérioration de l'environnement macroéconomique, Worldline a annoncé en octobre 2023 Power24, son projet de transformation post-intégration visant à renforcer la compétitivité de Worldline et à améliorer son efficacité opérationnelle ainsi que sa capacité d'investissement pour soutenir son avenir (voir la note 4 « Autres évènements significatifs de l'année » du DEU de 2024, partie « Power24 »).

Le Groupe met en œuvre le plan par l'intermédiaire de ses lignes de services et de leur modèle opérationnel cible. Les coûts de mise en œuvre devraient atteindre environ 240 millions d'euros au total en coûts de

rationalisation en autres charges opérationnelles. Le plan évolue conformément aux attentes.

En 2023, le Groupe avait engagé des coûts à hauteur de 6,0 millions d'euros pour définir et structurer le plan, enregistrés en autres charges opérationnelles.

Au cours du premier semestre 2024, Worldline a reconnu au compte de résultat 202,6 millions d'euros.

Durant le premier semestre 2025, le Groupe a reconnu 15,6 millions d'euros en résultat, comprenant :

- 8,1 millions d'euros de coûts sociaux, y compris le plan de rétention ;
- 7,5 millions d'euros de coûts liés au projet.

Des coûts complémentaires seront comptabilisés au 2nd semestre 2025 et potentiellement en 2026, relatifs à des

Dépréciation du goodwill

Étant donné les signaux existants à la fin du premier semestre pour la ligne d'activité « Services aux commerçants », le groupe a décidé de tirer les conséquences sur ses perspectives à long terme en

Risque sur nos commerçants High Brand Risk

Le 24 juin 2025, EIC (*European Investigative Collaborations*) a publié des articles de presse sur les commerçants à haut risque de Worldline et a affirmé que Worldline aurait effectué des paiements frauduleux pour certains de ces commerçants. Le 25 juin 2025, Worldline a publié un communiqué de presse pour réagir à ces publications.

Depuis 2023, le Groupe a renforcé son cadre de gestion des risques liés aux commerçants afin de garantir le respect total des lois et réglementations, a procédé à un examen approfondi de son portefeuille HBR (qui représente actuellement environ 1,5 % de ses volumes acquis) et a mis fin aux relations commerciales jugées non conformes à son cadre de gestion des risques liés aux commerçants. Comme indiqué dans les communications financières précédentes, ces décisions ont affecté des commerçants représentant un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros en 2024. À titre indicatif, selon les derniers rapports des réseaux internationaux de cartes, le taux de fraude de Worldline est inférieur à la moyenne du secteur. Tous les clients HBR encore actifs dans ce portefeuille font désormais l'objet d'une surveillance renforcée, basée sur des procédures spécifiques. Des exigences supplémentaires en matière de contrôles, de vérifications et de documentation

Note 3. Principales variations de périmètre

Variations de périmètre 2025

Liquidation de l'entité russe

Worldline conserve une entité légale historique en Russie, liée aux activités de terminaux, solutions et services (TSS), qui a été exclue du champ de la cession de TSS. Cette activité a été liquidée en conformité avec les sanctions internationales, et toutes activités en Russie ont été arrêtées conformément à la réglementation en vigueur. En 2024, l'actif net de cette entité russe a été entièrement amorti, s'élevant à 0,6 million d'euros, et au 30 juin 2025, l'entité a été liquidée (voir Note 1. Règles et politiques comptables).

initiatives locales ou à des coûts qui ne peuvent être comptabilisés avant l'exécution du service.

enregistrant une dépréciation sur le goodwill de « Services aux commerçants » pour un montant de 4 060,0 millions d'euros. (voir note 8.1 « Goodwill »).

probante ont été introduites afin de garantir le respect continu des obligations réglementaires et de nos normes internes renforcées. Worldline a progressivement renforcé ses ressources de première et deuxième ligne afin de mettre en œuvre les exigences accrues dans le cadre de la stratégie globale de conformité en matière de criminalité financière (*Financial Crime Compliance - FCC*) du Groupe, qui vise à renforcer la supervision et les contrôles en collaborant régulièrement avec les autorités réglementaires compétentes. Lorsque le Groupe identifie des indices de non-conformité, des vérifications supplémentaires sont immédiatement effectuées, pouvant conduire à la résiliation de la relation client.

Au 30 juin 2025, aucune provision ni dépréciation des relations clients n'a été comptabilisée concernant l'impact potentiel de la campagne médiatique sur l'activité HBR de Worldline. Comme annoncé le 2 juillet et à la suite de la campagne médiatique, le Groupe a lancé un audit externe du portefeuille High Brand Risk (HBR) restant afin de confirmer son nettoyage et son alignement sur son cadre de conformité et de risque, ainsi qu'une évaluation de son cadre de conformité et de risque et de sa mise en œuvre.

Variations de périmètre 2024

Création de CAWL, coentreprise avec Crédit Agricole

En mars 2024, Worldline et Crédit Agricole ont annoncé la création de leur entité commune dédiée aux services de paiement numérique pour les commerçants en France, après avoir reçu l'autorisation inconditionnelle de la Commission européenne. Worldline détient une participation majoritaire dans l'entité de 50% + 1 action et la consolide en intégration globale.

Exercice de l'option d'achat sur 45% des intérêts non contrôlants dans SoftPOS

En octobre 2024, Worldline a exercé son option d'achat sur les 45 % relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle dans SoftPOS.eu, pour un montant de 11 millions d'euros. Pour rappel, en octobre 2022, Worldline avait acquis une participation de 55 % dans SoftPOS.eu, une fintech basée à Varsovie qui transforme les appareils Android en terminaux de paiement sécurisés.

Note 4. Information sectorielle par ligne de services

Selon IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur des informations de reporting de gestion interne qui sont régulièrement examinées par le principal décideur opérationnel et rapprochées du résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat des secteurs en utilisant une mesure du résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation des performances des secteurs opérationnels, a été désigné comme le Directeur Général de l'entreprise qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par ligne de services (Services Commerçants, Services Financiers et Mobilité & Services Web Transactionnels). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme les axes

principaux d'analyse par le Directeur Général. Par conséquent, et conformément à IFRS 8, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque ligne de services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par ligne de services. Pour l'EBE ajusté, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par ligne de services.

Les activités couvertes par chaque secteur d'activité, ainsi que leurs présences géographiques, sont les suivantes :

Segments opérationnels	Divisions commerciales	Zones géographiques
Services aux Commerçants	Acquisition commerçants, Cartes privatives et programmes de fidélisation, Services en ligne	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, pays nordiques, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Turquie.
Services Financiers	Traitements émetteurs, Traitements acquéreurs, Services de banque en Ligne, Paiement	Belgique, Chine, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Indonésie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Singapour, Espagne, Suisse, Taiwan, Pays-Bas et Royaume-Uni.
Mobilité & Services Web Transactionnels	Services numériques pour les gouvernements et les Services Publics, e-Consommateur & Mobilité, e-Ticketing	Autriche, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Espagne et Royaume-Uni.

La géographie n'est pas un axe managérial suivi par le Groupe. Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions

commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées. Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services Financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Total Groupe
Premier semestre 2025				
Chiffre d'affaires par ligne de services	1 617,3	409,5	177,9	2 204,7
% du chiffre d'affaires	73,4%	18,6%	8,1%	100,0%
Premier semestre 2024				
Chiffre d'affaires par ligne de services	1 658,4	456,9	173,6	2 288,9
% du chiffre d'affaires	72,5%	20,0%	7,6%	100,0%

Le chiffre d'affaires externe « Services commerçants » est présenté net des commissions interbancaires.

Marge opérationnelle et EBE ajusté

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe. La performance opérationnelle de chaque ligne de services est mesurée par l'EBE (Excédent brut d'exploitation) ajusté basé sur la marge

opérationnelle minorée des éléments sans impact sur les flux de trésorerie et exclut donc les dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions, tel que défini ci-dessous :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services Financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Structure centrale	Total Groupe
Premier semestre 2025					
EBE ajusté par ligne de services	311,4	91,6	29,8	(32,0)	400,8
% du chiffre d'affaires	19,3%	22,4%	16,8%	(1,5%)	18,2%
Premier semestre 2024					
EBE ajusté par ligne de services	386,4	126,3	29,6	(28,5)	513,9
% du chiffre d'affaires	23,3%	27,7%	17,1%	(1,2%)	22,5%

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) ajusté représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes. Il est déterminé de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024	Variation
Marge opérationnelle	207,7	342,9	(135,2)
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	183,4	162,8	20,6
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,4	3,9	(2,5)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	2,9	5,1	(2,3)
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	5,4	(0,8)	6,2
EBE ajusté	400,8	513,9	(113,1)

L'information par zone géographique pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Europe du nord (*)	Europe centrale et de l'est (**)	Europe du sud (***)	Autres	Total Groupe
Premier semestre 2025					
Chiffre d'affaires par zone géographique	764,6	730,5	479,6	229,9	2 204,7
% du chiffre d'affaires	34,7%	33,1%	21,8%	10,4%	100,0%
Premier semestre 2024					
Chiffre d'affaires par zone géographique	794,1	791,8	471,4	231,6	2 288,9
% du chiffre d'affaires	35,5%	34,2%	19,8%	10,5%	100,0%

(*) Dont la Belgique pour 215,7 millions d'euros (235,6 millions d'euros en 2024) et les Pays-Bas pour 220,8 millions d'euros (235,3 millions d'euros en 2024).

(**) Dont Allemagne pour 355,3 millions d'euros (417,3 millions d'euros en 2024) et Suisse pour 270,3 millions d'euros (270,5 millions d'euros en 2024).

(***) Sont la France pour 267,9 millions d'euros (277,0 millions d'euros en 2024).

Note 5. Charges et Produits opérationnels

5.1. Charges de personnel

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2024	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	(749,2)	34,0%	(741,2)	32,4%
Taxes, formation, intéressement et participation	(8,7)	0,4%	(12,5)	0,5%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour engagements de retraite	(2,9)	0,1%	(5,1)	0,2%
Total charges de personnel	(760,7)	34,5%	(758,8)	33,2%

5.2. Charges opérationnelles autres que les charges de personnel

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2024	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance	(239,8)	10,9%	(248,4)	10,9%
Charges opérationnelles	(272,7)	12,4%	(257,1)	11,2%
Achats de matériel et logiciels	(108,5)	4,9%	(127,3)	5,6%
Redevances des systèmes de paiements	(455,2)	20,6%	(427,2)	18,7%
Charges de maintenance	(45,2)	2,0%	(46,3)	2,0%
Sous-total charges opérationnelles autres que personnel	(1 121,5)	50,9%	(1 106,3)	48,3%
Amortissements des immobilisations	(124,5)	5,6%	(110,0)	4,8%
Amortissement des droits d'utilisation	(58,9)	2,7%	(52,8)	2,3%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	(16,3)	0,7%	(3,7)	0,2%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	(1,4)	0,1%	(3,9)	0,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	(6,2)	0,3%	(9,5)	0,4%
Production immobilisée	92,6	-4,2%	99,0	-4,3%
Sous-total autres charges	(114,7)	5,2%	(80,9)	3,5%
Total charges opérationnelles	(1 236,2)	56,1%	(1 187,2)	51,9%

5.3. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges suivants :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Dépréciation du goodwill	(4 060,0)	0,0
Amortissement de la relation clients et des technologies acquises	(115,7)	(120,5)
Rationalisation et frais associés	(44,1)	(185,6)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(32,5)	(46,6)
Rémunérations basées sur des actions & coûts associés	(14,0)	(5,4)
Autres produits et charges opérationnels	(0,3)	(0,6)
Total autres produits et charges opérationnels	(4 266,5)	(358,8)

La **dépréciation du Goodwill** de 4 060,0 millions d'euros est relative à la perte de valeur de la Ligne de Services Services aux Commerçants (voir note 8.1 « Goodwill »).

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** ont atteint 32,5 millions d'euros, en baisse de 14,2 millions d'euros, en lien avec la réduction des coûts d'intégration et de mise en œuvre des synergies liées aux acquisitions passées. Les principaux coûts de la période sont liés à :

- Des coûts liés à l'intégration pour 23,0 millions d'euros, correspondant principalement à la mise en place de l'entité détenue conjointement avec ANZ en Australie, et aux coûts de M&A.
- Des coûts de mise en conformité qui s'élèvent à 8,7 millions d'euros pour les projets de renforcement du programme AML/CFT (Lutte

contre le blanchiment d'argent / Lutte contre le financement du terrorisme) et d'autres coûts de mise en conformité sur les périmètres précédemment acquis. Ces coûts concernent principalement les dépenses liées à la mise en place des processus et des systèmes, tels que les diligences d'intégration des commerçants, les processus de stockage des informations connexes, etc.

Les **coûts de rationalisation et les frais associés** s'élèvent à 44,1 millions d'euros et sont principalement liés aux coûts de mise en œuvre de Power24 (voir la note 2. « Evènements significatifs du semestre », section "Power 24") et aux coûts de transformations.

Rémunérations basées sur des actions

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe a octroyé les plans de rémunération fondés sur des actions suivants :

- **Rémunération variable du Directeur Général**

A la suite de l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 5 juin 2025, le Conseil d'administration du même jour, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé d'attribuer à Pierre-Antoine Vacheron, Directeur Général, 100 000 actions gratuites conformément à sa politique de rémunération relative à l'année 2025.

Ces actions gratuites ne sont pas soumises à des conditions de performance et sont acquises annuellement, à chaque anniversaire de leur attribution, sur une période de quatre ans, à condition que le Directeur Général continue d'exercer ses fonctions à chaque date anniversaire. La première tranche acquise de ces actions est soumise à une période d'incessibilité d'un an.

- **Plan d'actions gratuites 2025**

Conformément aux 18^e et 28^e résolutions approuvées par l'Assemblée Générale des actionnaires 2025, le Conseil d'administration du 5 juin 2025 a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations, de procéder à une attribution gratuite de 3 564 474 actions de la Société réparties comme suit:

- 2 924 902 actions de performance, et
- 639 572 actions de présence. Les membres du Comité Exécutif Opérationnel ne sont pas éligibles aux actions de présence.

Ce plan représente 1.26% du capital social à la date d'attribution et profite à 734 bénéficiaires.

L'acquisition définitive des actions attribuées au titre de ce plan ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de trois ans, soit le 5 juin 2028.

Cette acquisition définitive est soumise à la réalisation de conditions de performance exigeantes et/ou à une condition de présence. L'acquisition définitive des actions de performance sera fonction du niveau d'atteinte d'objectifs financiers et extra-financiers conformément aux courbes d'élasticité définies par le Conseil d'administration.

Aucune période de conservation n'est prévue dans le cadre de ce plan, dont ne bénéficie pas le Directeur Général.

Les caractéristiques de ces plans sont détaillées à la Section E.2.1 du Document d'Enregistrement Universel 2024.

La période d'acceptation par les bénéficiaires courant sur le second semestre 2025, ce plan n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du premier semestre 2025.

- **Plans d'incitation à long terme 2023 et 2024**

Les objectifs financiers pour 2025 ont été fixés par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, après un ajustement tenant compte des perspectives financières de 2025, telles que communiquées au marché en avril, ainsi que de la phase de transition de leadership de la société en 2025.

Cet ajustement est exceptionnel et strictement lié à ces circonstances spécifiques et ne bénéficie pas aux bénéficiaires ayant quitté le Groupe lors de la prise de décision. L'acquisition globale du plan d'incitation à long terme 2023 est limitée à un maximum de 60 % des actions attribuées.

Note 6. Résultat financier

<i>(En millions d'euros)</i>	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires	(30,6)	(18,8)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(0,4)	(0,5)
Charges d'intérêts sur obligations convertibles	(4,5)	(5,8)
Intérêts nets sur trésorerie et autres équivalents de trésorerie	11,9	24,1
Autres	11,8	1,5
Produits (charges) d'intérêts nettes	(11,7)	0,6
Perte de change nette	(0,5)	(2,2)
Hyperinflation	(8,8)	(21,6)
Gains ou pertes sur instruments dérivés	1,2	(0,9)
Gains (pertes) de change nets	(8,1)	(24,7)
Composante financière des dépenses de retraite et coût des autres avantages postérieurs à l'emploi	(3,2)	(3,1)
Variation de la juste valeur des actions Visa	0,8	2,6
Variation de la juste valeur des autres actifs/passifs financiers	(144,2)	2,1
Intérêts financiers sur la dette locative (IFRS 16)	(7,9)	(5,6)
Dépréciation des autres actifs financiers	(0,0)	(0,0)
Autres charges financières	(12,3)	(8,8)
Autres produits financiers	3,2	1,8
Autres produits (charges) financiers nets	(163,7)	(11,0)
Total Résultat Financier	(183,5)	(35,1)

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un coût net de 183,5 millions d'euros sur la période, contre une charge nette de 35,1 millions d'euros à fin juin 2024, et est composé :

- D'une charge nette d'endettement financier de 11,7 millions d'euros (profit de 0,6 millions d'euros à fin juin 2024) et
- D'autres charges financières de 171,8 millions d'euros (comparé à 35,7 millions d'euros à fin juin 2024).

Les charges nettes d'endettement financier de 11,7 millions d'euros se composent des principaux effets ci-dessous :

- De la variation négative de la juste valeur des autres actifs financiers pour un montant de 144,2 millions d'euros, liée principalement à la variation négative de la juste valeur des actions de préférence de Poseidon Holdco pour 141,7 millions (contre une variation positive de 1,0 million d'euros à fin juin 2024) et une variation de la juste valeur des actions Partech pour 2,6 millions (contre une variation positive de 2,1 millions d'euros à fin juin 2024) ;

Les autres éléments du résultat financier sont principalement composés :

- Les intérêts liés aux obligations simples (30,6 millions d'euros) et aux obligations convertibles (4,5 millions d'euros) ;
- Les revenus d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (11,9 millions d'euros), principalement dus à la diminution du nombre d'investissements en 2025 par rapport à 2024 ;
- Le profit généré par le rachat des obligations (11,5 millions d'euros), voir Note 2 « Événements significatifs du semestre ».
- Du résultat financier net sur les dettes locatives de 7,9 millions d'euros (5,6 millions d'euros au premier semestre 2024)
- Des pertes de change pour 8,1 millions d'euros (24,7 millions d'euros de pertes à fin juin 2024), incluant une perte liée à l'hyperinflation de 8,8 millions d'euros principalement liée à l'Argentine et la Turquie ;
- De la juste valeur des actifs financiers, principalement la reconnaissance dans le résultat consolidé de la variation de la juste valeur des actions privilégiées Visa, pour un revenu de 0,8 millions d'euros (contre 2,6 millions d'euros à fin juin 2024) ; et
- et des coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 3,2 millions d'euros.

Les tableaux ci-dessous illustrent le résultat financier décomposé en charges et produits :

(en millions d'euros)	Charges	Produits	Total 2025
Produits (coûts) de la dette financière nette	(67,0)	55,2	(11,7)
Gains (Pertes) de change	(11,4)	3,3	(8,1)
Autres produits financiers (charges)	(173,4)	9,8	(163,7)
Total Résultat Financier	(251,8)	68,2	(183,5)

(en millions d'euros)	Charges	Produits	Total 2024
Produits (coûts) de la dette financière nette	(61,6)	62,2	0,6
Gains (Pertes) de change	(26,2)	1,5	(24,7)
Autres produits financiers (charges)	(20,8)	9,8	(11,0)
Total Résultat Financier	(108,6)	73,5	(35,1)

Note 7. Produit ou charge d'impôt

Le produit ou charge d'impôt comprend le produit ou charge d'impôt sur le résultat et les impôts différés. Dans le cadre des comptes semestriels, le produit ou charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base du taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au « Résultat net avant impôt ». Le taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice est déterminé en fonction de la charge d'impôt prévue compte tenu des prévisions de résultat du Groupe pour l'exercice.

Le produit d'impôt pour le premier semestre 2025 était de 10,1 millions d'euros, relatif à une perte avant impôt de

4 242,3 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt (TEI) annualisé s'élève à 0,2% contre 24,7% pour le premier semestre 2024. En 2025 après la réintégration de la dépréciation du *goodwill* de 4 060,0 millions d'euros et de la variation de la juste valeur des actions de préférence Poséidon Holdco de 141,7 millions d'euros, le taux d'imposition effectif annualisé (TIE) est de 24.9 %.

Au 30 juin 2025, l'impact lié à Pilier 2 n'a pas été significatif, tant en valeur qu'en taux effectif d'impôt (ETR).

Note 8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

8.1. Goodwill

Conventions/principes comptables

Le *goodwill* est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent aux trois segments opérationnels présentés dans la note 4 « Information sectorielle par ligne de services ». Le *goodwill* est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Tests de dépréciation

Le *goodwill* n'est pas amortissable et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable par UGT et à la date de clôture.

La valeur recouvrable d'une UGT est basée sur la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée à partir de projections de flux de trésorerie établies sur la base du dernier plan quinquennal, tel qu'approuvé par le Comité exécutif et le Conseil d'administration. La juste valeur (diminuée des coûts de vente) correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou de l'UGT), lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Elle peut être déterminée en utilisant un prix de marché observable pour l'actif (ou l'UGT) ou en utilisant des projections de flux de trésorerie actualisés, qui incluent les entrées ou sorties de trésorerie futures estimées qui devraient résulter de restructurations futures ou de l'amélioration ou de l'accroissement de la performance de l'actif.

Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations, telles que le calcul un Business Plan duquel sont déduits des flux de trésorerie futurs ainsi que des taux d'actualisation.

Les flux de trésorerie actualisés sont établis par UGT, en tenant compte de la dynamique de chaque marché ainsi que des synergies potentielles pour l'amélioration des marges.

Les taux d'actualisation sont appliqués par UGT sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe et ajustés pour tenir compte des taux d'imposition spécifiques. Le Groupe considère que le coût moyen pondéré du capital doit être déterminé sur la base d'une prime de risque historique sur actions, afin de refléter les hypothèses à long terme prises en compte dans les tests de dépréciation.

Le test de dépréciation du *goodwill* est préparé chaque année pour la fin d'exercice, ou plus souvent chaque fois que des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

De tels événements ou circonstances incluent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- Une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- La perte d'un client majeur ;
- La croissance significative des taux d'intérêts.

La perte de valeur est d'abord enregistrée comme un ajustement de la valeur comptable du goodwill alloué à l'UGT et le reste de la perte, le cas échéant, est alloué au prorata aux autres actifs à long terme de l'unité.

(En millions d'euros)	31 décembre 2024	Cessions Dépréciations	Variations de change	30 juin 2025
Valeur brute	10 150,4	-	(27,1)	10 123,3
Perte de valeur	(1 146,6)	(4 060,0)	3,8	(5 202,8)
Valeur nette	9 003,8	(4 060,0)	(23,3)	4 920,5

Au 30 juin 2025, la valeur brute du goodwill n'a pas évolué, à l'exception de la variation de change.

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Services Commerçants	3 592,7	7 679,5
Services Financiers	1 298,1	1 294,3
Mobilité & Services Web Transactionnels	29,7	30,0
Total Goodwill net	4 920,5	9 003,8

Tests de dépréciation

Au 31 décembre 2024, la valeur recouvrable des UGT du Groupe avait été déterminée sur la base de la valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36. Les valeurs d'utilité ont été déterminées sur la base des flux de trésorerie actualisés (DCF) et proviennent du plan d'affaires sur 3 ans (3Y) et de 2 années extrapolées de la société.

Au cours du premier semestre 2025, la ligne de services « Services aux commerçants » (MS GBL) a enregistré une baisse de revenu de 2,3%.

Cette diminution est principalement liée à une réduction importante des ventes de terminaux et à une évolution défavorable de l'activité « acquiring » vers des segments moins rentables, tels que « Retail » et « Travel ».

Les performances n'ont pas atteint le plan d'affaires établi à la fin de 2024.

Compte tenu de ces facteurs et des changements structurels sur les marchés européens et des paiements qui ont de fortes chances d'être durables (le taux de croissance du secteur des Paiements varie entre 5 et 6%), le Groupe a procédé à un test de dépréciation sur sa branche Services aux commerçants (MS GBL).

La Direction n'a pas identifié de facteurs déclenchants pour des dépréciations au sein des lignes de services Services financiers, ou Mobilité et services web transactionnels.

Pour évaluer la possible dépréciation de « Services aux commerçants », certaines hypothèses clés ont été

révisées à la baisse dans le plan d'affaires initial 2025-2029.

Le plan d'affaires d'origine anticipait un taux de croissance annuel composé (CAGR) des revenus de 7,4%, avec une expansion de la marge de 280 points de base en 2029 par rapport à 2024.

La nouvelle Direction prévoit désormais une baisse significative du plan d'affaires : croissance plus lente du chiffre d'affaires en 2026 et 2027, suivie d'une reprise vers les niveaux de croissance du marché en 2028 et 2029.

De plus, la marge d'EBE ajustée projetée a été fortement réduite en tenant compte de la baisse de la marge pour les prévisions 2025, ainsi que du besoin de transformation de l'entreprise en 2026 et 2027.

En 2028 et 2029, après la transformation et avec une croissance plus élevée des revenus, les marges devraient commencer à augmenter, mais resteront nettement en dessous du plan d'affaires précédent.

Pour la valorisation par flux de trésorerie actualisés (DCF), un taux d'actualisation de 8,45% et un taux de croissance à perpétuité (PGR) de 2,25% ont été appliqués.

Sur la base de cette évaluation, une perte de valeur de 4 060 millions d'euros a été reconnue pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Services aux commerçants au 30 juin 2025.

(En %)	Taux de croissance perpétuelle		CMPC	
	30 juin 2025	31 décembre 2024	30 juin 2025	31 décembre 2024
Services aux Commerçants	2,25%	2,25%	8,45%	8,40%

L'analyse de sensibilité sur les paramètres clés a les impacts suivants sur la dépréciation :

(En millions d'euros)	Augmentation du CMPC +50 pb	Diminution du taux de croissance perpétuelle de -50 pb	Augmentation du CMPC et diminution du taux de croissance perpétuelle de 50 pb
Services aux Commerçants	(418,4)	(358,2)	(724,1)

Sensibilité des différents paramètres :

- Une hausse seule du taux d'actualisation de 50 points de base entraînerait une dépréciation complémentaire de 418,4 millions d'euros ;
- Une baisse seule de la croissance à l'infini de 50 points de base entraînerait une dépréciation complémentaire de 358,2 millions d'euros ;
- Une variation combinée de plus ou moins 50 points de base sur les paramètres clés (taux d'actualisation et croissance à l'infini) impliqueraient une dépréciation complémentaire de 724,1 millions d'euros.

8.2. Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Technologies acquises et autres	Autres immobilisations	Total
Valeur brute					
Au 31 décembre 2024	1 382,9	2 027,0	721,9	52,7	4 184,6
Acquisitions	45,0	96,8	-	3,8	145,6
Coûts de développement capitalisés	92,6	-	-	-	92,6
Cessions	(3,7)	-	-	-	(3,7)
Différences de change	(7,2)	(4,5)	0,7	(0,9)	(11,9)
Autres	0,1	(0,0)	-	(0,3)	(0,2)
Au 30 juin 2025	1 509,7	2 119,4	722,6	55,4	4 407,0
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2024	(753,1)	(775,6)	(415,7)	(45,2)	(1 989,7)
Amortissements de l'exercice	(87,4)	(80,3)	(32,2)	(1,6)	(201,5)
Dépréciation de l'année	0,0	(3,2)	0,0	0,0	(3,2)
Cessions	3,4	-	0,0	0,0	3,4
Différences de change	2,5	1,0	(0,1)	0,5	4,0
Autres	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
Au 30 juin 2025	(834,3)	(858,1)	(448,0)	(46,3)	(2 186,7)
Valeur nette					
Au 31 décembre 2024	629,8	1 251,4	306,2	7,5	2 194,9
Au 30 juin 2025	675,4	1 261,3	274,6	9,0	2 220,3

Les frais de développement capitalisés sur la période sont liés à la modernisation des plateformes technologiques propriétaires pour 92,6 millions d'euros. Au 30 juin 2025, la valeur nette comptable totale des coûts capitalisés s'élève à 624,7 millions d'euros.

Les nouvelles relations clients sont liées à l'acquisition d'un portefeuille de commerçants auprès de Credito Emiliano S.p.A (Credem - voir note 2 Evénements significatifs du semestre), et à l'ajustement de prix de l'acquisition en 2023 des portefeuilles de commerçants de Banco del Fucino.

Note 9. Droits d'usage et dettes de location

9.1 Droits d'usage

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 31 décembre 2024	418,7	166,3	112,3	697,2
Augmentations	14,1	32,9	14,4	61,5
Diminutions	(11,8)	(26,1)	(13,8)	(51,7)
Différences de change	(2,6)	(1,1)	(1,1)	(4,7)
Autres	0,6	0,0	0,0	0,6
Au 30 juin 2025	419,1	172,0	111,8	703,0
Amortissements cumulés				
Au 31 décembre 2024	(216,5)	(81,3)	(35,5)	(333,3)
Amortissements de l'exercice	(23,8)	(22,8)	(12,3)	(58,9)
Sorties de périmètre	4,1	19,4	9,0	32,4
Différences de change	1,0	0,4	0,1	1,6
Autres	(0,6)	(0,0)	0,0	(0,6)
Au 30 juin 2025	(235,8)	(84,2)	(38,7)	(358,8)
Valeur nette				
Au 31 décembre 2024	202,2	85,0	76,7	364,0
Au 30 juin 2025	183,3	87,8	73,1	344,2

9.2 Dettes de location

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Au 31 décembre 2024	234,6	87,5	80,3	402,3
Augmentations	14,1	32,9	14,4	61,5
Diminutions	(32,6)	(31,1)	(16,3)	(80,1)
Différences de change	(1,3)	(0,9)	(1,0)	(3,2)
Autres	(6,9)	7,9	(1,1)	0,0
Au 30 juin 2025	207,9	96,4	76,3	380,6

Note 10. Stocks

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Terminaux & consommables	63,6	76,9
Dépréciation de stocks	(14,9)	(4,7)
Total des stocks	48,7	72,2

L'infrastructure de paiement est confrontée à un changement technologique, et les évolutions des derniers mois ont conduit le Groupe à conclure qu'il devait accélérer la transition vers ces nouvelles technologies sur tous ses marchés. Sur cette base, nous avons revu la valeur actuelle de nos stocks, en nous concentrant sur l'ensemble des terminaux non-Android ainsi que sur les terminaux dont la certification PCI va expirer, ce qui a conduit à des dépréciations comptables sur les stocks à hauteur de 10,2 millions d'euros au premier semestre 2025.

Note 11. Créances clients et autres actifs courants

11.1 Créances clients

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs relatifs à des contrats	331,6	311,7
Créances clients	407,7	427,4
Provisions pour créances douteuses	(61,4)	(57,1)
Valeur nette de l'actif	677,9	681,9
Passifs de contrat (*)	(143,8)	(153,9)
Créances clients nettes	534,1	528,1
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	32	29

* les passifs de contrats sont présentés dans les autres passifs courants, en note 16.2.

L'évolution des actifs relatifs à des contrats reflète généralement la croissance du revenu, les activités associées au revenu et parfois la vente de licences liés à la propriété intellectuelle de Worldline correspondant à des obligations de performance distinctes dans les contrats d'externalisation conformément à IFRS15, ainsi qu'à des projets et des ventes additionnelles avec des clients existants souvent facturés à l'achèvement.

Le délai de règlement clients du Groupe est de 32 jours à fin juin 2025.

Le groupe Worldline dispose d'un contrat de factoring sans recours avec un plafond de 60,0 millions d'euros. Le montant des créances affacturées au 30 juin 2025 est égal à 41,4 millions d'euros comparée à 44,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

11.2 Autres actifs courants

(En millions d'euros)		30 juin 2025	31 décembre 2024
Autres créances et actifs courants		123,6	109,7
Charges constatées d'avance	Note 17.1	115,3	75,0
Etat – Créances de TVA		40,6	41,2
Acomptes reçus	Note 17.1	2,6	8,8
Total		282,0	234,7

Les autres actifs courants s'élèvent à 282 millions d'euros au 30 juin 2025 (234,7 millions d'euros en 2024). Cette augmentation s'explique principalement par un effet saisonnier, dû à la comptabilisation en début d'année de annuels (paiements anticipés contractuels, logiciels, licences). Au 30 juin 2024, le total s'élevait à 289,5 millions d'euros, ce qui reste cohérent avec le solde de clôture au 30 juin 2025.

Note 12. Activité d'intermédiation

Dans le cadre de son activité de services aux commerçants, en particulier pour les activités d'acquisition commerçants et de collecte, les fonds prévus correspondant au paiement du consommateur final ainsi que les fonds reçus et non encore remis aux commerçants sont comptabilisés comme actifs du bilan dans les comptes spécifiques, c'est-à-dire exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie est une dette due aux commerçants.

Avec cette activité d'intermédiation, Worldline et ses sociétés affiliées sont confrontées à des fluctuations de trésorerie dues au décalage qui peut exister entre le paiement aux commerçants et la réception des fonds provenant des schémas de paiement (Visa, MasterCard ou autres).

Le Groupe a isolé dans des lignes dédiées les actifs et passifs liés à ses activités d'intermédiation (nets des commissions d'interchange).

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Créances liées à l'activité d'intermédiation	2 527,3	2 042,2
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	2 409,4	2 297,4
Total des actifs liés à l'activité d'intermédiation	4 936,7	4 339,7
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	4 293,4	3 842,7
Découverts liés à l'activité d'intermédiation	643,2	496,9
Total des passifs liés à l'activité d'intermédiation	4 936,7	4 339,7

L'augmentation de l'actif et du passif est principalement liée à un effet calendaire (le 31 décembre 2024 était un mardi (jour ou les banques sont ouvertes), contre un lundi (jour ou les banques sont fermées) pour le 30 juin 2025), étant donné que les règlements ne sont effectués que les jours ouvrables.

Note 13. Capitaux propres

Au cours du premier semestre 2025, 396 206 actions ont été créées, principalement suite à l'acquisition des droits liés aux actions de performance 2022.

En février 2025, Worldline a lancé un programme d'achat d'actions (voir note 2 Evénements significatifs du semestre). Ces actions sont destinées à être attribuées ou livrées aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites.

Ce programme a été entièrement exécuté au 30 juin 2025 pour un montant total de 20 millions d'euros.

Au 30 juin 2025, le nombre total d'actions est de 283 964 175 actions, d'une valeur nominale de 0,68 €. Le capital social est ainsi passé de 192 826 219 euros à 193 095 639 euros.

Résultat net par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'élève à 280 173 301 actions pour la période. Au 30 juin 2025, comme au 30 juin 2024, il n'y a pas d'instrument potentiellement dilutif car tous les instruments de capitaux propres sont potentiellement relutifs.

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	% du chiffre d'affaires	Premier semestre 2024	% du chiffre d'affaires
Résultat net [a]	(4 217,8)	-191,3%	(28,9)	-1,3%
Résultat net dilué [b]	(4 217,8)	-191,3%	(28,9)	-1,3%
Nombre moyen d'actions [c]	280 173 301		282 765 966	
Impact des instruments dilutifs	-		-	
Nombre moyen d'actions diluées [d]	280 173 301		282 765 966	
(En euros)				
Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [c]	(15,05)		(0,10)	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [b] / [d]	(15,05)		(0,10)	

Note 14. Régimes de retraites et autres avantages à long terme

Au cours des périodes intermédiaires, les actifs et les passifs des régimes de retraites sont réévalués selon les principes suivants : les réévaluations actuarielles ne sont déclenchées que s'il y a des impacts significatifs à la fois sur les obligations et les actifs du régime, et sont limitées aux régimes de retraites les plus importants du Groupe. Pour les régimes moins importants, des projections actuarielles simples sont utilisées.

Les marchés des taux d'intérêt des obligations d'entreprises ont été volatiles au cours du premier semestre. Depuis le 31 décembre 2024, les taux d'actualisation ont augmenté dans la zone euro d'environ 20 points de base, au Royaume-Uni d'environ 10 points de base, et de 25 points de base en Suisse.

Tableau des taux d'actualisation	30 juin 2025	31 décembre 2024
Zone euro (plans à long terme)	3,70%	3,15% ~ 3,50%
Suisse	1,20%	0,95%
Royaume-Uni	5,60%	5,50%

Les valeurs des actifs de couverture pour les principaux régimes de retraite britanniques et suisses ont fait l'objet d'une mise à jour au 30 juin 2025.

La provision nette relative aux régimes de retraites et autres avantages à long terme s'élève à 155,4 millions

d'euros à fin juin 2025 (comparée à une provision de 175,4 millions d'euros à fin décembre 2024).

La diminution de la provision nette s'explique principalement par la hausse des taux d'actualisation dans les principales zones/pays.

L'augmentation de l'actif de pension payée d'avance est principalement liée au régime suisse. En raison des conditions de marché au 30 juin 2025, le principal régime en Suisse est en situation de surplus. Sur la base du calcul selon la norme IFRIC 14, le surplus, représentant environ 28,4 millions d'euros, a été entièrement enregistré au bilan.

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs fonds de retraites - régimes postérieurs à l'emploi	28,7	11,1
Provision - avantages sociaux à long-terme	(184,1)	(186,5)
<i>dont Provision - régimes postérieurs à l'emploi</i>	<i>(169,4)</i>	<i>(177,6)</i>
<i>dont Provision - autres régimes à long terme</i>	<i>(14,7)</i>	<i>(8,8)</i>
Provision nette - retraite et autres avantages à long terme	(155,4)	(175,4)

L'effet net des régimes de retraites à prestations définies sur le compte de résultat du Groupe est le suivant :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Marge opérationnelle	(15,4)	(14,5)
Autres produits opérationnels	0,0	7,2
Résultat financier	(3,2)	(3,1)
Impact total sur le compte de résultat	(18,6)	(10,4)

Note 15. Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	31 décembre 2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	30 juin 2025	Courantes	Non courantes
Risques et litiges	66,6	2,7	(9,5)	(1,1)	(2,6)	56,1	11,1	45,0
Litiges sociaux	24,2	7,9	(7,3)	(1,8)	0,0	23,1	19,6	3,6
Autres	2,6	0,0	(0,0)	(0,3)	2,3	4,6	0,0	4,6
Total provisions	93,5	10,6	(16,9)	(3,2)	(0,3)	83,8	30,7	53,1

(*) Les mouvements Autres correspondent principalement aux reclassement au sein des catégories et aux ajustements de conversion des devises.

En 2025, la variation des provisions pour litiges sociaux est principalement liée au plan Power24, celui-ci ayant été en grande partie finalisé à la fin de 2024.

Les provisions pour risques et litiges de 56,1 millions d'euros comprennent un certain nombre de litiges, de différends fiscaux, de garanties données sur des

cessions et d'autres litiges avec des clients et des fournisseurs.

Le département juridique et les avocats du Groupe, ainsi que les fonctions connexes (telles que les ressources humaines et la fiscalité) suivent de près ces situations afin de minimiser la responsabilité finale.

Note 16. Actifs et Passifs financiers

(En millions d'euros)	Note	30 juin 2025	31 décembre 2024	Méthode d'évaluation
Participations non consolidées nettes des dépréciations	Note 16.1.1	212,9	355,3	Juste valeur par résultat, niveau 3
Titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence		33,4	29,1	Mise en équivalence
Autres actifs financiers non courants	Note 16.1.1	8,7	6,2	Juste valeur par résultat, niveau 3
Instruments dérivés - Actif	Note 16.1.2	1,9	2,6	Juste valeur par résultat ou capitaux propres (si documentée par une relation de couverture), niveau 2
Autres actifs financiers courants	Note 16.1.2	31,3	33,0	Juste valeur par résultat, niveau 3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16.1.3	1 845,0	1 766,4	
Total actifs financiers		2 133,2	2 192,7	
Obligations	Note 16.2	2 171,6	1 602,4	Coût amorti
Obligations convertibles	Note 16.2	805,2	1 128,9	Split Accounting: Coût amorti + instrument de capitaux propres
Autres emprunts	Note 16.2	-	55,5	Coût amorti
Options de vente sur intérêts minoritaires	Note 16.2	275,4	245,1	Valeur actuelle du montant du rachat, niveau 3
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 16.2	58,9	86,1	Coût amorti, niveau 3
Instruments dérivés - Passif		2,5	0,2	Juste valeur par résultat ou capitaux propres (si documentée par une relation de couverture), niveau 2
Découverts et cash-pooling	Note 16.2	278,0	258,1	
Dette de loyer	Note 9.2	380,6	402,3	Coût amorti
Total passifs financiers		3 972,3	3 778,7	

16.1 Actifs financiers

16.1.1. Actifs financiers non-courants

(En millions d'euros)		30 juin 2025	31 décembre 2024
Actifs de régime de retraite	Note 14	28,7	11,1
Juste valeur des participations non consolidées		212,9	355,3
Autres actifs financiers non-courants		8,7	6,2
Total Actifs financiers non-courants		250,3	372,6

La juste valeur des participations non consolidées comprend principalement :

- Des actions de préférence de Poseidon Holdco dont la juste valeur est estimée à 148,3 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre 290 millions d'euros en 2024). Ces actions ont été apportées à Worldline par Apollo le 30 septembre 2022 dans le cadre de la cession de TSS et représentent 12,7% du capital de Poseidon Holdco et 5% de ses droits de vote. Au cours du premier semestre 2025, le marché des terminaux est resté très difficile, comme en

2024, avec une baisse des ventes de terminaux et aucun signe immédiat de reprise pour le reste de l'année. En conséquence, la juste valeur des actions préférentielles dans la société Ingenico, basée sur un modèle trinomial en lien avec le plan d'affaires de la société, a été revue à la baisse afin de tenir compte de ce contexte, entraînant une dépréciation de 141,7 millions d'euros.

- Des actions Visa pour 28,2 millions d'euros au 30 juin 2025 et 27,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

16.1.2. Actifs financiers courants

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dérivés - Actif	1,9	2,6
Autres actifs financiers courants	31,3	33,0
Total actifs financiers courants	33,2	35,6

Au 30 juin 2025, les autres actifs financiers courants comprennent 22,5 millions d'euros liés au paiement différé à recevoir par Apollo en janvier 2026 en tant que contrepartie à la cession de TSS au 30 septembre 2022.

L'échéance initiale du paiement de janvier 2025 a été reportée à janvier 2026 par un accord entre les deux parties.

16.1.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Disponibilités	1 130,2	1 082,2
Dépôts bancaires	494,7	439,2
Valeurs mobilières de placement monétaires	220,2	245,0
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	1 845,0	1 766,4
Total trésorerie passive	(278,0)	(258,1)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie nets	1 567,0	1 508,3

Au 30 juin 2025, une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe est soumise à des restrictions réglementaires locales qui empêchent un accès immédiat ou une centralisation au niveau du Groupe. Le montant concerné s'élève à environ 69 millions d'euros, principalement en Inde et dans certains autres pays de la région APAC.

En raison des contraintes locales en matière de change et de réglementation, ces montants ne peuvent être rapatriés au Groupe que par le biais de distributions de dividendes ou de facturations intra-groupe. Ces soldes de trésorerie ne sont donc pas considérés comme librement disponibles pour une utilisation générale par le Groupe.

16.2. Passifs financiers

(En millions d'euros)	30 juin 2025			31 décembre 2024		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations	37,1	2 134,5	2 171,6	12,1	1 590,3	1 602,4
Obligations convertibles	394,7	410,5	805,2	393,3	735,6	1 128,9
Autres emprunts	0,0	0,0	0,0	55,5	0,0	55,5
Options de vente sur intérêts minoritaires	79,4	196,1	275,4	74,7	170,5	245,1
Autres passifs financiers	58,9	0,0	58,9	86,1	0,0	86,1
Découverts	278,0	0,0	278,0	258,1	0,0	258,1
Dette de location	111,4	269,1	380,6	110,3	292,1	402,3
Total passifs financiers	959,6	3 010,2	3 969,8	990,1	2 788,4	3 778,5

Le montant total des emprunts au 30 juin 2025 a augmenté de 191,3 millions d'euros. Cette augmentation est principalement due à :

- Le nouvel emprunt obligataire de 543,0 millions d'euros souscrit le 10 juin 2025, arrivant à échéance le 10 juin 2030 (voir note 2 Autres événements significatifs du semestre);
- Les obligations convertibles diminuent de 328,2 millions, principalement en raison du rachat partiel de l'OCEANE 2026 (voir note 2 Autres événements significatifs de l'année). La valeur comptable des éléments rachetés est de 328,2 millions d'euros pour la partie dette et de 45,5 millions d'euros pour la partie capitaux propres. Conformément à la norme IAS 32, le prix de rachat de 320,2 millions d'euros a été réparti selon la méthode du fractionnement :
 - 316,7 millions d'euros à la composante dette ;
 - 3,5 millions d'euros à la composante capitaux propres.

Cette transaction a eu les effets suivants :

 - Un gain financier net de 11,5 millions d'euros dans le compte de résultat (composante dette) ;
 - Un gain de 3,5 millions d'euros comptabilisé directement en capitaux propres (composante capitaux propres)
- Une diminution des billets de trésorerie, dans autres passifs financiers, pour 8,0 millions d'euros ;
- La baisse de 55,5 millions d'euros des autres emprunts est principalement due au remboursement de deux Schuldschein, pour un montant respectivement de 25 millions et 30 millions d'euros.
- Une augmentation de 22,5 millions d'euros des intérêts courus;
- La juste valeur des options de vente sur les intérêts non contrôlants a augmenté de 30,3 millions d'euros principalement chez Worldline Merchant Services Italia de 22,1 millions d'euros.
- Une augmentation des obligations convertibles pour 4,5 millions d'euros liée aux intérêts capitalisés provenant de l'effet d'actualisation.

Note 17. Fournisseurs et autres dettes courantes

17.1. Dettes fournisseurs

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dettes fournisseurs	697,5	661,8
Dettes fournisseurs	697,5	661,8
Paiements d'avance	(2,6)	(8,8)
Charges constatées d'avance	(115,3)	(75,0)
Dettes fournisseurs nettes	579,7	578,0
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	65	60

17.2. Autres passifs courants

(En millions d'euros)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Passifs de contrats	143,8	153,9
Personnel et comptes rattachés	177,1	201,5
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81,3	81,1
Taxe sur la valeur ajoutée	72,0	80,2
Autres dettes d'exploitation	169,4	124,6
Total autres passifs courants	643,6	641,3

Note 18. Parties liées

Aucune évolution significative n'a été constatée dans les transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2025.

Note 19. Engagements hors bilan

Les autres engagements reçus par le Groupe ont baissé de 478,6 millions d'euros à la suite de l'expiration des périodes d'engagement correspondantes. Au 31 décembre 2024, ces autres engagements reçus s'élevaient à 1 908,7 millions d'euros.

Les autres engagements donnés par le Groupe ont augmenté de 16,5 millions d'euros par rapport à décembre 2024, principalement en raison de l'acquisition de Credem, où Worldline devra payer un montant variable du prix d'achat, à calculer sur la base du taux de migration à la date d'ajustement, et Worldline devrait payer à Credem un complément de prix. Les autres engagements donnés au 31 décembre 2024 s'élevaient à 2 288,4 millions d'euros.

Les garanties du Groupe ont diminué de 21,3 millions d'euros au 30 juin 2025 par rapport au 31 décembre 2024. Cette baisse s'explique principalement par l'expiration et la réduction de certaines garanties bancaires du Groupe pour un montant total de 17,1 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, les garanties s'élevaient à 761,9 millions d'euros.

Aucune évolution significative n'est intervenue sur les autres engagements hors bilan au cours du premier semestre 2025.

Note 20. Evénements postérieurs à la clôture

Cession de la ligne de services « Mobilité & Services Web Transactionnels »

Conformément à l'engagement de la direction de recentrer l'entreprise, le Groupe a annoncé, le 29 juillet 2025, la cession d'un périmètre comprenant principalement la ligne de services MeTS à Magellan Partners, pour une valeur d'entreprise pouvant atteindre 410 millions d'euros, à l'issue d'un processus compétitif. Cette valorisation équivaut à environ 11 fois le résultat opérationnel ajusté pro forma 2024 sur base autonome. Les activités cédées ont généré un chiffre d'affaires d'environ 450 millions d'euros en 2024 et employaient quelque 3 800 personnes. La finalisation de l'opération est prévue pour la mi-2026.

C.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du premier semestre 2025

Aux actionnaires de la société Worldline,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés résumés semestriels de la société Worldline, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés semestriels avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés résumés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés résumés semestriels.

Neuilly-sur-Seine and Paris-La Défense, 31 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Frambourt

Josselin Vernay

D. PERSONNES RESPONSABLES

D.1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel 2025

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des litiges pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 31 juillet 2025

Pierre-Antoine Vacheron

Directeur Général

D.2. Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés

- Représenté par Josselin Vernay
- Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010, le 26 mai 2016 et le 9 juin 2022 pour une durée de 6 exercices
- Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Deloitte & Associés est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

Grant Thornton

- Représenté par Vincent Frambourt
- Nommé le 30 avril 2014 puis renouvelé le 9 juin 2020 pour une durée de 6 exercices
- Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

E. ANNEXES

E.1. Contacts

E.1.1. Siège social

Tour Voltaire
1, Place des Degrés
92800 Puteaux – France
+ 33 (0)1 34 34 95 95

E.1.2. Relations Investisseurs

Les investisseurs institutionnels, les analystes financiers et les actionnaires individuels peuvent obtenir des renseignements auprès de :

Directeur des Relations Investisseurs

Laurent Marie

Mail : laurent.marie@worldline.com

Relations Investisseurs

Peter Farren

Mail : peter.farren@worldline.com

De plus amples informations concernant la Société, telles que l'information financière, l'information réglementée AMF, la gouvernance d'entreprise, la responsabilité d'entreprise et le développement durable, sont disponibles sur le site web de Worldline worldline.com.

Les demandes d'information peuvent être envoyées par courrier électronique à investor-relations@worldline.com.

E.2. Agenda financier

- 21 octobre 2025 : Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2025
- 6 novembre 2025: Capital Market Day

A propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2024. [worldline.com](https://www.worldline.com)

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.

Suivez-nous

